

VOIX DU TIERS MONDE

---

**CHRONIQUE D'UNE  
SOCIETE CIVILE EN FORMATION  
AU SUD-KIVU**

**CEPAS**

## **AVERTISSEMENT**

Entraide et Fraternité et d'autres partenaires du Nord ont pris l'initiative de publier ce document racontant l'expérience des O.N.G. et de la société civile du Sud-Kivu. Ils l'ont fait à l'intention du public de Belgique.

Quand ils ont proposé au CEPAS d'assurer une édition pour le Zaïre, nous avons volontiers accepté. Dans le contexte difficile où nous vivons, il est précieux de pouvoir mesurer le chemin parcouru malgré tous les obstacles.

Nous avons d'abord pensé qu'il fallait modifier dans le texte ce qui concerne le public belge. Après réflexion, il nous a semblé plus intéressant de maintenir le texte tel qu'il a été publié en Europe.

Nous espérons que les lecteurs trouveront comme nous, beaucoup de raisons d'espérer en lisant ce témoignage.

LE CEPAS

## SOMMAIRE

Introduction .....	3
Les ONG se mettent en place .....	4
Les conseils d'ONG .....	14
La Conférence Nationale Souveraine .....	18
Le dynamisme de la société civile .....	25
Liste des sigles .....	39

## INTRODUCTION

Lorsque les grands médias parlent du Zaïre, c'est généralement pour faire état du feuilleton des dissensions entre Mobutu et une opposition plus ou moins radicale et du rôle timoré et parfois ambigu joué par les pays occidentaux. Parfois, c'est pour mettre l'accent sur les conflits ethniques et sur les innombrables malheurs qui frappent une population dont on dit depuis des années qu'elle a dépassé les limites du supportable. D'où cette impression d'avoir affaire à un peuple passif et soumis même si son sens de la débrouillardise est légendaire.

Cependant, il y a des choses qui bougent, des gens qui s'organisent. Le tout est de prendre le temps de les écouter. Dans le courant des mois d'octobre et novembre 1993, nous avons eu l'occasion d'interviewer plusieurs représentants de cette population dans la personne de leaders d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) de la région du Sud-Kivu, à l'est du pays. C'est le fruit de ces échanges que nous vous livrons. Nous avons voulu lui conserver la forme de questions-réponses propre à l'interview et un style proche de l'expression orale.

A travers l'histoire du mouvement ONG de ces quinze dernières années, nous découvrons comment celui-ci prend peu à peu conscience du véritable rôle politique (dans le sens large du terme) qu'il est appelé à jouer s'il veut réellement promouvoir le mieux-être et le plus-être de la population. Prise de conscience, mais aussi mise en action patiente, réfléchie et efficace avec la priorité mise sur l'articulation des forces de

résistance et de changement, changement des mentalités, mais aussi changement de structures lourdes d'injustices et de violences.

### **Le courage et la ténacité**

On ne sait ce qu'il faut apprécier le plus dans un tel récit. Il y a ce qui saute aux yeux: le courage et la ténacité de quelques dizaines d'hommes et de femmes qui poursuivent inlassablement un combat non violent. Mais il y a aussi le souci de l'organisation du travail et de la distribution des responsabilités, le sens du compromis qui n'est jamais de la compromission, le respect pour celui qui n'a pas encore compris, la volonté de faire jouer aux autorités le rôle qui leur revient et l'art de déjouer les manœuvres du pouvoir dans ses tentatives de déstabilisation, ... On ne peut qu'être admiratifs devant les résultats concrets qui peuvent être obtenus par un groupe de personnes déterminées et bien organisées. Et nous avons beaucoup à apprendre d'un sens aigu de l'anticipation et de la prévision qui permet aux ONG du Sud-Kivu d'être souvent en avance sur l'histoire. Ce n'est sans doute pas un hasard si ceux qui préparent concrètement sur le terrain les futures élections au Zaïre sont la Société Civile du Sud-Kivu et ... Mobutu!

Il est important que de tels textes puissent être diffusés le plus largement possible pour contrebalancer une information trop souvent partielle en montrant comment des Zaïrois luttent sur le terrain. Qu'ils fassent connaître des actions malheureusement trop peu connues

afin qu'elles soient un exemple à reproduire dans les autres régions du Zaïre et dans d'autres pays de par le monde. Car s'il y a quelque chose de vraiment novateur dans tout le processus de démocratisation que l'Afrique vit actuellement, c'est bien l'émergence d'une société civile organisée, base du rassemblement des forces populaires de résistance et de changement, capable de constituer un contrepoids indispensable à la démocratie face aux pouvoirs politiques et économiques dominants.

Les éditeurs

N.B. Les sigles sont expliqués en fin de volume.

---

## LES ONG SE METTENT EN PLACE

D'une manière générale, c'est à partir de 1980 que la dynamique des Organisations non gouvernementales (ONG) a commencé à se mettre en route au Zaïre, et spécialement au Kivu, avec la prise de conscience de certains intellectuels qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas s'engager dans la fonction publique. Ils trouvaient également nécessaire de faire quelque chose au niveau des populations face à la misère qui commençait à se faire fortement sentir.

### Face au Bwaki

Avant cela, quelques initiatives avaient déjà été tentées. Par exemple, le

Comité Anti-Bwaki: en 1965, des Zaïrois se sont associés à la réflexion des missionnaires et des responsables des services de la santé qui étaient dans la région pour essayer de faire face au problème du "bwaki"<sup>1</sup> et pour réfléchir à la manière de mettre en route un programme de développement avec les populations. A partir des années 80, cet état d'esprit se généralise, soit à partir de cadres intellectuels, soit à partir des personnes qui avaient animé certaines activités au niveau du Comité Anti-Bwaki. Celui-ci évoluait

---

<sup>1</sup> Le "bwaki" est le kwashiorkor, une des maladies due à la malnutrition et qui touche essentiellement les enfants

alors comme forum d'échange, de rencontre de personnes de plusieurs horizons.

### **Engouement au Kivu**

Vers les années 1982-83, un grand nombre d'associations voient le jour. D'une part, l'expérience du Comité Anti-Bwaki et des deux ou trois associations qui existent déjà a permis d'attirer tous ceux qui voulaient aussi s'engager. D'autre part, des jeunes sortis de certaines écoles en Europe sont rentrés pour pouvoir s'inscrire également dans ce schéma, souvent avec l'appui financier de leurs contacts en Europe. C'est le cas de Solidarité paysanne, notamment. Mais c'est aussi une sorte d'engouement qui naît vers 1983-84: à partir des associations où ils sont des gens essaient de monter leur propre ONG. Ils se revendiquent des populations avec lesquelles ils vivent. C'est tout le mouvement du Kivu, vers les années 1985, 86, 87. Il faut aussi noter qu'à partir de 1980-82, on assiste à une restructuration des services de développement qui travaillent au sein des Eglises. Les Eglises protestantes mettent en place les groupes techniques d'encadrement régional (G.T.E.R.) pour coordonner les initiatives d'aide au développement relevant de ces Eglises. L'Eglise catholique fait de même avec le Bureau diocésain de développement (B.D.D.) qui, à Bukavu, se réorganise avec une approche de véritable ONG opérationnelle sur le terrain. La période 1980-87 marque donc l'explosion du mouvement ONG dans le Kivu.

Au Nord-Kivu, dès la fin des années septante, une tout autre dynamique s'y généralise: celle des organisations de type coopératif. Afin de pouvoir produire et écouler leurs produits, notamment vers l'aéroport de Goma qui, à ce moment-là, était devenu un gros aéroport, les paysans

ont senti la nécessité de se regrouper pour pouvoir bénéficier du crédit offert par la Coopérative d'Epargne et de Crédit qui a démarré en 1972 à partir de l'I.S.D.R. Ce regroupement s'est généralisé pour donner naissance à tout un foisonnement de coopératives paysannes, coopératives de production, coopératives d'écoulement ...

Le mouvement s'étend au Sud-Kivu qui, dès le début des années 80, voit la naissance de beaucoup de coopératives: coopératives de type agricole, d'écoulement de produits, de commercialisation ...

– *Pourquoi les intellectuels zairois ont-ils cru devoir lancer de nouvelles ONG plutôt que de s'impliquer dans ce qui existait déjà, notamment les structures d'Eglise (B.D.D., G.T.E.R., etc.)?*

D'abord, il y a des gens qui sont sortis de ces structures qui existaient avant. Certains responsables d'ONG aujourd'hui ont évolué dans les structures de l'Eglise catholique, en tant que travailleurs, agents ... A un certain moment, ils ont estimé qu'ils pouvaient évoluer par eux-mêmes. La raison première est qu'il y a eu, quelque part, une certaine insatisfaction, justifiée ou non, des personnes qui ont travaillé dans les structures existantes. Il y a ensuite le fait que les structures existantes au niveau des Eglises n'offraient pas assez de possibilités d'emploi à tout le monde. D'autre part, de plus en plus d'approches se diversifiaient. Beaucoup de gens estimaient qu'il était nécessaire de tenter de nouvelles approches en dehors des Eglises. La quatrième raison est peut-être le fait qu'il y a eu aussi des motivations chez des gens qui voulaient s'engager par eux-mêmes, et non plus rester des travailleurs dans des structures déjà bien implantées. Ils désiraient approcher davantage les

populations avec lesquelles ils voulaient travailler.

Il y a une deuxième catégorie, celle constituée de ceux qui sont sortis des services de l'Etat. Ils sont nombreux. Ils étaient soit enseignants, soit travailleurs dans la Fonction publique. Ne voyant plus leur avenir dans les structures de l'Etat, avec l'inefficacité de la Fonction publique, ils ont abandonné et sont allés s'inscrire dans les ONG. D'autres sont partis par simple déception.

Une troisième dynamique, tout à fait autonome, est celle qui est animée par des cadres rentrés d'Europe et leurs collaborateurs issus des structures d'Eglises, de la Fonction publique ou de l'I.S.D.R.

Et enfin, parmi les raisons, il y a l'idéal et l'engagement des personnes qui voulaient faire quelque chose après leurs études, interpellées par les populations avec lesquelles elles vivaient. Mais on n'oubliera pas non plus la motivation qu'a pu constituer la recherche d'un emploi plus rémunérateur.

– *Est-ce que l'I.S.D.R. poussait les étudiants à lancer des initiatives ou bien sont-ce les étudiants qui, d'eux-mêmes, ont pris cette orientation?*

Parmi les débouchés offerts par l'I.S.D.R., il y avait uniquement l'Administration et le Développement rural à travers les projets existants. Il y avait chaque année des missions qui venaient de Kinshasa pour proposer des affectations dans les zones, comme "inspecteurs du Développement rural" ou comme "commissaires de zone-assistants", etc. Mais, dans la philosophie de l'I.S.D.R., l'élément qui revient chaque fois dans les

cours et dans la pratique, c'est la mise en place des structures à la base qui prennent des initiatives. Donc, l'esprit d'initiative se trouve dans l'enseignement de l'I.S.D.R. Par conséquent, les étudiants comprennent que pour faire quelque chose, il faut que les gens se mettent ensemble et qu'ils prennent des risques, qu'ils prennent des initiatives et conçoivent des projets avec les groupes à la base.

Les cadres engagés dans les ONG sont venus essentiellement de l'I.S.D.R. et ce sont finalement eux qui ont donné une impulsion à la naissance et à l'organisation des mouvements ONG. Ceux qui sortaient de l'I.S.P. ou de l'I.S.T.M. sont entrés progressivement, le plus souvent à la recherche d'un emploi. Ce sont surtout ceux de l'I.S.D.R. qui ont amené toute la réflexion du développement à la base, mis en place des organisations, mis sur pied des ONG ...<sup>2</sup>

– *Comment les ONG en sont-elles venues à se concerter?*

La question est, en effet, de voir comment les ONG, qui travaillaient individuellement, se marchaient sur les pieds et ne s'entendaient pas, en sont arrivées à s'entendre progressivement et à travailler ensemble.

Au début déjà, surtout à partir du moment où les ONG ont commencé à mettre en place effectivement des actions, il est apparu que tout le monde voulait agir vite, pour pouvoir se confirmer, mais aussi pour gagner l'adhésion de la population et la confiance des bailleurs de fonds. On était pressé de réaliser une école, un dispensaire,

<sup>2</sup> Ces trois instituts basés à Bukavu forment, chacun dans leur spécialité (rurale, enseignement, santé), les futurs cadres du développement destinés à cette époque, pour l'essentiel, à la fonction publique.

un centre de santé, une source ... Dès le départ aussi, il y a eu une réflexion selon laquelle il fallait pouvoir aider les paysans à analyser la situation et à lutter contre les obstacles éventuels liés aux injustices sociales, au contexte socio-politique du Zaïre.

### **Pauvreté et politique**

En 1979, le Comité Anti-Bwaki, la seule ONG laïque à l'époque, a par exemple organisé un "Symposium sur l'avenir de l'enfant au Bushi", où il a analysé les causes structurelles de la malnutrition. Et dans l'analyse des causes, il s'est rendu compte que la pauvreté qui se généralisait était plutôt favorisée par l'absence d'une volonté politique favorable au développement à la base, par un système qui s'est installé progressivement sur la misère des gens, avec des ponctions et des violations des droits. C'est à partir de ce moment-là qu'il a réorienté ses actions sur deux aspects: un aspect qui consiste à aider les paysans à résoudre les problèmes qu'ils vivent (eau potable, hygiène, production ...) et un autre qui les organise pour faire changer leur milieu socio-politique, pour informer sur ce qui se passe et réagir contre tous les freins au développement.

Donc, dès cette époque, il s'agit d'un début d'action politique pour le changement de la société. Certaines autres ONG qui vont naître à partir de 1980 auront également dans leur approche ces deux aspects: l'aspect du travail concret, mais aussi l'aspect de réflexion, de structuration, d'organisation de groupes avec des réflexions plus profondes sur les conditions de vie, les problèmes de justice, les problèmes des droits. Et cette approche s'est pratiquement généralisée. Peut-être à des niveaux différents selon les ONG; mais elle est quand même présente dans toutes

les discussions, dans tous les débats au niveau des rapports entre les responsables des ONG et la population. Evidemment, là encore, c'est vrai, toutes n'ont pas mis l'accent au même moment sur ces deux aspects. C'est surtout à partir de 85-87 que le rôle politique des ONG va être clair pour tous. Et c'est aussi à ce moment-là qu'on voit naître une volonté de pouvoir oeuvrer ensemble et donc de pouvoir échanger les expériences et les stratégies au niveau de toutes les ONG présentes, qu'elles soient du milieu laïque ou du milieu religieux.

– *Quelques exemples ...*

Des "Comités de développement" ont été mis en place dans les villages. Ces Comités ont été organisés en dehors des chefs des villages alors que, dans le système, depuis 1960-65, chaque initiative prise dans un milieu l'était en réalité par les chefs coutumiers ou politiques. On ne pouvait pas imaginer que dans un village on monte une association, on crée un projet et que ce ne soit pas le chef qui soit président ou responsable. Or, dans la réflexion sur la lutte structurelle, à partir des années 1979-80, les leaders des ONG ont compris que, pour pouvoir mener une lutte contre ce système, il fallait organiser des structures dans lesquelles les chefs n'étaient pas impliqués, de manière à ce que les gens aient la marge nécessaire pour pouvoir s'exprimer et critiquer ce que les chefs ont fait. Dans beaucoup de collectivités où on a mis en place ces Comités, les chefs refusaient absolument d'être écartés. Ils voulaient absolument être présidents, "grands décideurs". On est quand même parvenu à les évincer progressivement, ce qui a facilité l'animation. Les gens ont compris que désormais le chef n'était plus le maître absolu, qu'eux-mêmes devaient s'exprimer sur ce qui se faisait et refuser ce qui ne convenait pas.



### **Un bon tuyau: s'organiser**

Dans un projet d'adduction d'eau réalisé en 1985 au Sud-Kivu, une partie des tuyaux a été volée. La population s'est organisée au niveau du Comité de développement pour faire des recherches dans le village. Et elle est tombée sur le voleur, qui avait déjà vendu une partie des tuyaux. Ce voleur a été appréhendé par la population. Pour une fois, on a commencé à avoir un certain pouvoir au niveau de la base. Le Comité de développement l'a amené à la Zone pour qu'il soit jugé. Quelques jours après, le Commissaire de Zone a libéré le voleur, moyennant argent bien sûr. Les gens ont retrouvé le voleur au quartier; ils se sont organisés pour le reprendre et le ramener à la Zone<sup>3</sup>. Le Commissaire s'est fâché contre la population et les gens sont allés directement chez le Gouverneur, avec les tuyaux et des preuves que le voleur avait été relâché. Mais, entre-temps, le voleur relâché est allé porter plainte au parquet contre la population et le Comité de développement. Heureusement, la population est arrivée chez le Gouverneur avec les éléments prouvant qu'effectivement il avait volé et avait été relâché par le Commissaire de Zone. Et le Gouverneur, gêné, a dû donner raison à la population; le Commissaire a été changé; le voleur a été de nouveau arrêté. Enfin, les tuyaux ont été récupérés, ...

### **Accompagner les gens**

Le rôle des ONG a été chaque fois non pas de se présenter devant les autorités au nom de la population et donc de porter l'affaire sur leur dos, au risque de ne plus impliquer la population, mais bien d'accompagner les gens, les conseiller, leur dire où ils doivent

aller, les aider à écrire les lettres de protestation signées par eux. Evidemment, le Commissaire de Zone a compris que les ONG étaient derrière le fait que les gens avaient eu l'audace d'aller jusque chez le Gouverneur. Plus tard, partout, les gens comprendront que quand ils se mettent ensemble et qu'ils disent non à quelque chose, ils gagnent. Les exemples s'en sont multipliés dans toute la région jusqu'à aujourd'hui.

Autre exemple. Dès sa création en 1965, le Comité Anti-Bwaki a été conçu comme un forum pluraliste, un cadre de concertation qui ne devait pas avoir d'actions propres. Au début, il était sans pouvoir et sans structure, seulement une occasion donnée à tous ceux qui veulent travailler dans la région, qui font du développement, des actions sociales, d'avoir un cadre de concertation qui puisse réunir tout le monde chaque mois pour savoir ce que chacun fait, là où il le fait, ce qu'il faudrait faire et qui pourrait le faire. Et de ce point de vue, le Comité Anti-Bwaki n'a jamais été gêné en quoi que ce soit si tel ou tel faisait quelque chose à tel ou tel endroit. Parce que, finalement, tout le monde qui se trouvait au Comité Anti-Bwaki faisait ce qu'il voulait, et c'était tout à fait ouvert. C'est dans cet esprit que des contacts et concertations entre le Comité Anti-Bwaki, le B.D.D. et Solidarité Paysanne se sont ouverts à d'autres pour aboutir plus tard à la création de ce qu'on appellera le Conseil Régional des ONG de Développement du Sud-Kivu (CONGD).

- *Quels étaient les arguments pour décider de nouer le dialogue? Était-ce parce que vous vous rendiez compte que la surenchère entre les ONG était négative, soit pour la base, soit pour vous? Ou bien était-ce déjà dans la perspective de*

<sup>3</sup> La Zone, la Collectivité, la Région sont des entités administratives.

*s'organiser pour faire quelque chose ensemble?*

Les deux à la fois. Il y avait d'abord ces contradictions au niveau des populations qui prenaient de l'ampleur à la base et engendraient une méfiance de plus en plus grande des populations. Il y avait aussi les contradictions qui étaient alimentées au niveau des partenaires et bailleurs de fonds. Et surtout le fait que, finalement, les ONG apparaissaient comme des ennemis, des concurrents, alors qu'elles faisaient le même travail. Il était nécessaire de lever ce malentendu.

L'autre argument, c'était que, vers les années 1986-87, le Gouvernement commença à s'intéresser aux ONG. Celles-ci étaient de plus en plus contactées par des missions des organismes internationaux: Banque mondiale et surtout le PNUD. Fin 1986, il y a eu une première réunion organisée par le Département du Plan regroupant des ONG recensées au Plan. En fait, l'Etat voulait organiser les ONG, de manière à pouvoir les contrôler et à récupérer le mouvement, spécialement dans les relations avec les organismes internationaux. Il y avait donc là la nécessité de pouvoir mettre les ONG ensemble pour avoir la même attitude vis-à-vis de ce qui se passait à Kinshasa.

### **Echanges et autonomie**

Entre-temps, au Kivu, les échanges à trois (Comité Anti-Bwaki, B.D.D., Solidarité Paysanne) étaient élargis à d'autres ONG opérationnelles (ADI-Kivu, SIKASH, COOCEC, ...) dans le but de mettre en place un cadre de concertation. Des discussions ont été menées pour le choix de la dénomination et la fixation des objectifs. C'est après échanges et discussions sur les mots "Fédération,

Union, Cercle, Comité, ..." que les ONG du Sud-Kivu ont adopté l'appellation "Conseil Régional" auquel elles ont assigné des objectifs précis. D'abord servir essentiellement de cadre de concertation pour que les gens se connaissent davantage, qu'ils essaient d'harmoniser leurs vues, d'échanger des expériences, de résoudre leurs différends éventuels. Ensuite, Ce Conseil devait servir de cadre d'expression aux intérêts des ONG vis-à-vis de l'Etat ou d'autres partenaires. Aujourd'hui, les concertations ne sont peut-être pas encore au niveau où elles doivent être. Mais on doit dire que ce Conseil a permis de rapprocher tout le monde et d'avoir des vues assez harmonisées au niveau de l'action sur le terrain. Evidemment, on a tenu à ce que chacun garde son indépendance et toute son autonomie. Cela aussi était nécessaire, car si on avait mis en place une structure qui oriente, qui instruit, qui chapeaute, on en serait au même point qu'au début: on aurait envenimé les conflits au lieu d'instaurer un climat de confiance.

*- Est-ce que l'Etat était à ce point déliquescence qu'il laissait faire toutes les initiatives? Pas de pression? Pas de tentative de soudoyer?*

Au début, les autorités ont laissé faire les ONG tant qu'elles ne parlaient pas d'injustices, de mauvaise gestion et d'abus des autorités. Les tentatives de récupération, les pressions et intimidations ont commencé dès que les populations se sont progressivement organisées pour revendiquer leurs droits.

D'abord, les autorités ont cru qu'on ne pouvait rien faire sans elles, qu'il fallait les contacter, les impliquer, obtenir leur autorisation ... Cela a posé problème à plusieurs endroits. Mais les Comités de développement se sont chaque fois prononcés pour dire: "Nous ne pouvons

vous impliquer que si vous amenez vous aussi une partie de l'argent nécessaire. A ce moment-là, vous êtes en droit d'être informés et nous évoluerons ensemble. Mais si vous ne donnez rien, c'est une affaire de la population, ça ne vous concerne pas".

### **"Grâce au Maréchal-Président"**

Les autorités ont alors trouvé une autre manière de pouvoir riposter. Désormais, elles laissaient faire, mais il fallait qu'à chaque occasion, à chaque manifestation, à chaque réalisation, elles soient conviées pour inaugurer ou ouvrir les travaux. Un Gouverneur ou Chef de Division exigeait qu'on demande son autorisation avant chaque réunion. Ensuite, il devait être là pour l'ouvrir. Quand on aménageait une source, il fallait inviter le Commissaire ou le Gouverneur pour l'inaugurer. Certains l'ont fait, puis ils ont rapidement compris que c'était là une manière pour les autorités de récupérer les actions, surtout qu'elles prononçaient chaque fois des discours dans le genre: "Ce projet que vous venez de réaliser, c'est grâce à la paix retrouvée, grâce au Maréchal-Président, que nous remercions. Nous les Autorités, nous sommes là pour vous. L'action que nous venons de vous offrir, c'est grâce à la paix que nous avons restaurée ici!". Ils exigeaient même qu'on appose des pancartes avec des slogans à la gloire du M.P.R. et de son fondateur.<sup>4</sup> Finalement, tout cela a été refusé. Tout le monde a compris le piège et les tentatives de récupération politique des actions à la base.

Un autre fait à signaler, c'est que les autorités, devant l'émergence du mouvement ONG, ont voulu le contrôler et

<sup>4</sup> Le M.P.R., Mouvement Populaire de la Révolution, est le parti unique fondé par Mobutu

l'orienter dans les structures du M.P.R. en exigeant de hisser un drapeau du Zaïre tous les jours, de chanter l'hymne national, de respecter les "25 minutes" du parti<sup>5</sup>, d'aller au "salongo"<sup>6</sup> et même de créer au sein de l'organisation un comité de section du M.P.R. Là non plus, ça n'a pas réussi. Ils avaient même exigé qu'on mette dans les bureaux l'effigie de Mobutu. Les ONG n'ont pas hissé le drapeau et n'ont pas fait les 25 minutes du Parti parce qu'elles ne sont pas des services de l'Etat. Certains responsables d'ONG ont par conséquent été interpellés à plusieurs reprises par les autorités et la Sécurité. Ils étaient accusés d'être "anti-MPR". Le but des autorités était de contrôler les moyens et le travail des ONG et d'utiliser ces dernières à leur profit politique. Et les ONG ont résisté. Les responsables des ONG étaient tentés: ils pouvaient, s'ils acceptaient, devenir des cadres politiques, des "présidents sectionnaires" et ainsi siéger dans les réunions du Parti, recevoir les pagnes frappés à l'effigie du Président de la République et aller chaque fois au Congrès du M.P.R. à Kinshasa. Ainsi, ils devenaient de "grandes personnalités". Heureusement, ils ont compris le jeu et rares sont ceux qui ont été récupérés.

### **Abus et tracasseries**

Certaines ONG ont rencontré d'autres difficultés en 1987, lors des élections pour les députés. Dans leur conseil d'administration se trouvaient des membres qui se sont portés candidats

<sup>5</sup> Pendant 25 minutes, avant d'aller au bureau, il faut rassembler tout le monde, chanter, crier des slogans, glorifier le Guide (Mobutu).

<sup>6</sup> Le "salongo" était conçu comme un travail bénévole au service de la collectivité. Dans la pratique, il s'agissait plutôt d'une corvée au bénéfice d'une autorité ou de travaux aberrants comme celui de l'arrachage des herbes sur les bas-côtés des routes avec ses conséquences désastreuses en matière d'érosion.

"Commissaire du Peuple" (députés) et qui ont, à travers leur campagne électorale, utilisé leur position dans les ONG et les réalisations de ces dernières pour leur compte. Cette manoeuvre a été dénoncée. Il y a eu aussi parfois du chantage de certaines autorités qui voulaient que les ONG déclarent, avant toute action, les moyens dont elles disposent et qu'une part leur soit réservée. D'autres ont exigé que les ONG ouvrent des antennes dans leurs zones d'origine. Les ONG ont eu à refuser tout cela. Ce sont là aussi des motivations qui ont poussé les ONG à créer leur Conseil Régional afin de promouvoir une résistance collective vis-à-vis des abus et tracasseries des autorités locales.

Ce qui a constitué la sécurité des ONG, c'est aussi le fait que nombre d'entre elles ont réalisé beaucoup d'activités avec les populations. Celles-ci avaient vite compris que les autorités et l'Etat ne faisaient rien et que c'est avec les ONG que de petites réalisations étaient faites dans les villages. Une confiance est née entre les ONG et la population, ce qui a évidemment donné de la force aux ONG. Progressivement, le poids des autorités dans chaque village a diminué. Les gens se référaient aux ONG plutôt qu'aux autorités. Même quelqu'un qui avait une palabre, un litige, allait demander conseil au Comité de Développement à la base et non aux autorités. La Commission Justice et Paix, notamment, née début 1989, s'est rapidement implantée parce que la mentalité était déjà préparée, à travers les associations de base.

– *Organismes internationaux, ONG et autorités régionales ...*

A partir de 1987-88, plusieurs missions de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, du PNUD sont

passées dans la région pour étudier, semble-t-il, des possibilités de projets. Elles ont demandé de rencontrer les ONG. Ces missions tenaient à ce que les ONG soient présentes dans les réunions qu'elles avaient avec les services publics. Ces organismes promettaient de collaborer avec les ONG et de financer l'Etat pour des projets que les ONG réaliseraient sur base de conventions.

En 1987 par exemple, il y avait au Kivu une mission de la Banque mondiale. Cette mission consistait à lancer un "grand projet" de développement rural. Dans ce projet, il y avait un volet "élevage" qu'il fallait confier à une ONG qui avait déjà, d'ailleurs, initié son projet deux ans auparavant. Les autorités locales étaient d'accord si l'ONG acceptait leur mainmise sur les fonds et des gens, recommandés par elles, pour travailler dans l'ONG dans le cadre de ce projet. Quand l'ONG a officiellement refusé ce financement à cause des conditions imposées et des manoeuvres de récupération qui allaient s'ensuivre, les autorités ont été déçues, ne comprenant pas qu'on refuse de l'argent et surtout de l'argent d'une haute institution.

### **Les vrais interlocuteurs**

En 1989, il y a eu une autre mission de la Banque mondiale qui allait lancer un programme de forestation. Et là, de nouveau, à partir de Kinshasa, ils avaient une liste de personnes à contacter. La mission a réuni les autorités régionales (l'Agriculture, l'Environnement et la division du Plan) et les ONG. Là aussi, il fut question de financer les ONG pour faire des projets. Les ONG étaient les vrais interlocuteurs. Cela a renforcé la position des ONG car, vis-à-vis de ces différentes missions, elles devenaient des partenaires incontournables avec lesquels il fallait négocier. Ce qui a suscité parfois la haine de

certains responsables des services publics vis-à-vis des ONG et leur acharnement à tire de l'argent ou tout autre avantage dans les ONG.

– *Mais, alors, comment les ONG pouvaient-elles mettre de telles personnes dans leurs Conseils d'administration?*

Elles accueillait des gens d'horizons divers, même des gens des services publics, parce qu'ils sont considérés comme des partenaires du développement et que, parmi eux, il se trouve parfois des personnes bien intentionnées, qui peuvent aider à la réflexion et au travail.

– *Et les gens, à la base, ils ne sont pas un peu perdus? Vous critiquez l'administration, les service publics, etc. ..., puis on trouve certains de leurs représentants dans votre Conseil ...*

D'abord, le Conseil n'est pas en contact direct avec la base, à part les membres qui proviennent des structures à la base. D'autre part, ce sont des personnes honnêtes et engagées qui sont désignées, des personnes qui ne sont pas compromises et qui n'ont pas de mauvaise réputation vis-à-vis de la population. Il n'y a pas vraiment eu de grandes déceptions parce que le Conseil a un mandat fixe et les personnes sont changées lors des Assemblées générales.

– *Vous refusez l'argent donné par l'Etat, directement ou par son intermédiaire, mais vous acceptez l'argent des ONG occidentales. Finalement, est-ce que vous ne faites pas l'affaire de Mobutu? Vous faites venir l'argent extérieur pour un certain nombre de réalisations, ce qui lui*

*épargne un investissement dans ce type de projet.*

On peut le croire! Il y a là toute une réflexion qui a été menée au Sud-Kivu. Il y a d'abord le fait que la manière utilisée par les grandes institutions internationales pour fournir un appui n'était pas assez transparente et honnête. En ce qui concerne par exemple les fonds de forestation, on a constaté qu'il s'agissait d'une gabegie que les ONG ne pouvaient soutenir. Pour une pépinière de 10.000 plants, les ONG devaient recevoir un financement ridicule ne prenant pas en compte leurs frais administratifs. Par contre, le "suivi" de cette pépinière devait coûter 10 à 20 fois le fonds remis aux ONG. La pépinière devait être "supervisée", évaluée mensuellement et trimestriellement par des missions venant de Kinshasa, avec frais de mission bien calculés, logement dans les hôtels de luxe à Bukavu et déplacement par véhicules loués à l'heure. Entre-temps, les ONG se faisaient rembourser difficilement, parce que quelqu'un devait chaque fois venir de Kinshasa pour approuver leur travail et leurs dépenses et, de retour, créditer les comptes des ONG à partir de Kinshasa. Les ONG ont fait les calculs et se sont rendu compte qu'elles ne pouvaient accepter de prendre la responsabilité d'une telle bêtise: que, pour une petite pépinière de 10.000 plants, il y ait autant de dépenses dont les retombées sur le terrain ne se font pas sentir!

En plus, toutes sortes d'injonctions allaient venir de Kinshasa ou des autorités régionales de Bukavu, ainsi que du chantage qui risquait de discréditer les ONG vis-à-vis des populations. Par ailleurs, il n'était pas compréhensible à ce moment-là de ne pas financer les services publics qui prétendaient travailler dans ce secteur et de les décharger de leurs missions

pour se tourner vers les ONG, tout en croyant alors que ces services allaient par la suite superviser les ONG.

### **Révolutionner les mentalités**

Il y a aussi le fait que les ONG, face à la démission de l'Etat, ont été interpellées par les efforts de développement de la population. Pour cela, il fallait des moyens. Au Zaïre, l'Etat ne finance rien et les populations sont pauvres. Il fallait qu'on trouve de l'argent à l'extérieur, non pas pour faire ce que l'Etat devrait faire, mais bien pour appuyer la population à travers des projets à la base et l'organiser pour contrôler l'Etat et lui rappeler ses responsabilités. Les ONG auraient joué le jeu de Mobutu si elles avaient demandé de l'argent pour faire un projet et s'arrêter là, sans aider les populations à s'organiser, à pouvoir lutter pour une plus grande responsabilisation de l'Etat. Et c'est pour ça que, dans la démarche du Sud-Kivu, les ONG savent qu'il faut de l'argent extérieur pour pouvoir travailler, mais aussi qu'avec cet argent, il faut révolutionner les mentalités, il faut aider les gens à comprendre que ce que les ONG font, c'est l'Etat qui devait le faire, qu'il faut que les gens luttent pour que cet Etat soit à leur service, pour que change la manière dont le pays est géré aujourd'hui.

### **Acculer l'Etat à la réflexion**

C'est comme ça qu'il faut situer l'argent demandé à l'extérieur. Il ne s'agit pas de conforter l'Etat dans sa défaillance actuelle. Au contraire, il faut l'acculer, non pas par un simple discours, mais par une réflexion commune avec les populations, autour de leurs problèmes, en essayant de trouver des solutions ensemble, comme centres d'intérêt à partir desquels s'organise toute une dynamique de lutte nécessaire

pour le changement de l'Etat. L'espoir est qu'un jour l'Etat assume ses responsabilités vis-à-vis de la population et que celle-ci revendique plus d'actions et d'engagements de la part des responsables et gestionnaires du pays.

– *Que faire en attendant que l'Etat assume ses responsabilités?*

On ne doit pas se faire trop d'illusions: on n'aura pas un Etat-Providence qui va résoudre d'un coup et infailliblement tous les problèmes des populations. Une partie des problèmes de la population devra être résolue par la population elle-même, par ses propres moyens, par ses propres initiatives. Est-ce que ça sera à travers des ONG ou autre chose? Il y aura toujours des formes d'organisations populaires ou d'appui qui chercheront des financements à l'intérieur ou à l'extérieur pour assurer la satisfaction des besoins que l'Etat ne pourra pas résoudre ou pour appuyer les revendications des populations vis-à-vis des politiques et des gestionnaires de la chose publique.

### **Lever les barrières**

Dans certaines ONG, à partir de 1990, des programmes de formation-information des leaders des Comités de développement et des associations villageoises sur la justice et les droits ont été intensifiés. Grâce à cette formation, les gens ont progressivement appris des notions élémentaires de justice pour leur auto-défense et pour la défense des membres des communautés de base quand ils sont lésés dans leurs droits et libertés par les autorités et le système en place. En 1990-91, par exemple, des femmes de Nyantende, organisées autour d'un projet, ont fait disparaître une barrière érigée sur la

route par les militaires pour les spolier. Elles ont écrit au responsable militaire et n'ont plus accepté que les militaires touchent à leurs paniers jusqu'au jour où, en masse, elles ont enlevé la barrière au grand étonnement des soldats à qui leur commandant avait du reste interdit de rester sur les lieux.

### **Du "Dahulage" au "Kudahula"**

A Bukavu, les populations ont agi à la suite du chantage de la SNEL concernant les raccordements de courant électrique dans les maisons. Des personnes avaient fait depuis longtemps leur demande de raccordement d'électricité à la SNEL. Et cette dernière ne répondait jamais. Quand on introduisait le dossier, il fallait corrompre les agents de la Société pour que le dossier aboutisse en plus des devis exorbitants et du matériel électrique (compteur, fil ...) que le demandeur devait fournir. Les gens ont finalement compris que le courant électrique n'est pas un luxe, que c'est un devoir de l'Etat de faire parvenir l'électricité. Si l'Etat ne fait pas son devoir, les gens ont le droit d'agir, de s'organiser pour que l'Etat (les services publics) comprennent qu'il est avant tout au service des citoyens.

A partir de 1990, les gens font le "dahulage" (dérivé de la langue mashi), ce qui signifie "prendre du feu chez le voisin" et, dans le langage actuel, "kadahula" signifie "se raccorder soi-même au réseau SNEL". Aujourd'hui, tous les quartiers et environs de Bukavu ont l'électricité, et même plus loin, dans les montagnes et les bananeraies. C'est le cas aussi à Uvira, partout dans les zones où passent les pylônes de l'électricité. Les gens se sont transformés en électriciens. Ils prennent eux-mêmes le courant. Evidemment, il y a des problèmes: on signale parfois des

électrocutions ... La SNEL a tenté de négocier, mais les gens ont refusé en disant: "Nous avons demandé du courant depuis longtemps suivant vos exigences. Vous n'avez jamais agi. Cela ne doit plus continuer. C'est pourquoi nous le faisons nous-mêmes. Nous n'allons pas négocier avant que vous réorganisiez vos services. Et gare à l'agent qui viendra couper l'électricité, nous allons le lyncher!"

### **Des prix justes!**

A terme, ce n'est évidemment pas une solution, mais les gens ont montré aux autorités qu'ils pouvaient se prendre en main et rentrer dans leurs droits, d'une manière ou d'une autre. Si les services de la SNEL s'organisent et que la société s'humanise, les gens sont prêts à payer l'électricité et à s'inscrire pour des raccordements organisés et avec des prix justes. Ce qu'ils refusent, c'est que leur dossier traîne des mois, voire des années et de devoir payer des sommes inimaginables et des frais fantaisistes alors qu'ils n'ont rien. Les citoyens refusent le chantage de la SNEL et veulent que l'Etat respecte ses engagements.

### **Sortir de prison**

Autre exemple. Dans une commune de Bukavu, le Commissaire de zone avait fait arrêter un jeune. L'association des jeunes est descendue jusqu'au cachot, les jeunes l'ont ouvert eux-mêmes et ont libéré leur camarade, de même que tous les prisonniers qui étaient arrêtés sans motif, car on sait que les gens qui pourrissent dans ces cachots sont souvent des innocents ou des victimes de l'injustice. Un type qui vole un peu de manioc au marché parce qu'il a faim, on le met en prison pendant des mois sans jugement, alors que les grand voleurs sont tranquilles.

A la limite, on les arrête pour les libérer le lendemain s'ils ont donné une partie du butin aux autorités. On a vu ce genre de comportement en beaucoup d'endroits, surtout avec l'organisation que la Commission Justice et Paix a mise en place à la base. Ce sont des actes qui se généralisent. Les gens n'acceptent plus de se faire arrêter comme ça, de se faire traîner dans les cachots sans jugement ou de subir des injustices et des tracasseries de toutes sortes.

Il y a eu d'autres cas récents à Uvira, en 1992-93, suite aux sessions organisées concernant le processus de démocratisation. Les gens essaient maintenant de s'intéresser au fonctionnement de certains services de l'Etat. Ils exigent que telle ou telle autorité soit démise de ses fonctions ou déplacée quand elle ne fait pas convenablement son travail.

---

## LES CONSEILS D ' ONG

A l'issue de la Table ronde de Kinshasa, convoquée par le Département du Plan, un Comité technique de Suivi a été installé. Il avait comme objectifs de réfléchir, puis de proposer à l'Etat une loi-cadre pour les ONG au Zaïre, mais aussi de créer un Comité national des ONG. Ce Comité national devait être composé de délégués des régions, donc issus de Comités régionaux. Tout cela s'est décidé en 1987, sans une concertation des ONG entre elles et sans leur volonté.

En 1989, l'Etat a organisé une deuxième réunion. Au Sud-Kivu, le CRONGD existait déjà, mais il n'en existait pas ailleurs. Celui du Bas-Zaïre s'est constitué en 1989. La même année, le Ministre du Plan a commencé à organiser les Conseils régionaux. Il a envoyé une délégation dans les différentes régions pour réunir les ONG, leur parler de ce que le Gouvernement voulait faire et les amener à créer un Conseil. La délégation gouvernementale, accompagnée d'un délégué du PNUD, est arrivée au Sud-Kivu au moment où le CRONGD tenait son assemblée générale. Les ONG du Sud-Kivu leur ont fait comprendre qu'ils étaient

observateurs à la réunion, qu'ils n'avaient plus rien à leur apporter puisque leur Conseil existait déjà, que ce n'était pas l'Etat qui devait organiser les ONG. Elles devaient s'organiser elles-mêmes et associer l'Etat à des réunions comme observateur. C'était là un langage nouveau qui les a surpris. Ils ont donc été présents à l'assemblée générale en simples observateurs, y compris le délégué du PNUD. Et le Sud-Kivu a été ainsi la première région à se structurer en dehors du schéma de l'Etat. Certaines régions où le Plan était déjà passé ont organisé des assemblées autonomes, auxquelles elles ont parfois associé le CRONGD/Sud-Kivu pour son expérience. Elles ont monté des Conseils régionaux différents de ceux prévus par le Plan qui, du reste, n'ont jamais fonctionné réellement.

– *D'où l'importance de ces réunions à l'intérieur du pays, qui ne sont pas évidentes du point de vue déplacement. Ces réunions financées de l'extérieur permettent à des gens de se rencontrer et de partager leurs expériences.*



Se rencontrer est la grande difficulté. Les limites dans l'organisation des CRONGD sont dues au fait que les ONG ne peuvent pas communiquer et qu'on ne peut pas se concerter régulièrement. Les rares fois qu'elles se sont rencontrées au niveau national, c'est toujours grâce au financement extérieur. La première fois, c'était en 1990, après le discours du 24 avril de Mobutu<sup>7</sup>.

Suite au discours du 24 avril 1990 de Mobutu, le CRONGD/Sud-Kivu s'était rendu compte qu'il fallait une structure au niveau national pour les ONG, une structure qui sensibilise tout le monde à s'inscrire dans la ligne de l'action politique, mais aussi qui aide les ONG à se structurer dans chaque région comme de véritables forces. La première réunion a eu lieu à Kinshasa. C'était en novembre 1990, à l'initiative des leaders d'ONG du Sud-Kivu et avec l'appui de partenaires extérieurs. Il est apparu qu'il existait effectivement des ONG au Zaïre. Evidemment, les niveaux de réflexion et d'organisation étaient différents d'une région à l'autre. Il est apparu également que tout le monde attendait cette occasion où les ONG pouvaient se mettre ensemble et se connaître. A l'issue de la réunion, les ONG ont résolu de créer une structure nationale qui soit constituée de l'ensemble des Conseils régionaux, car, dans toutes les régions, ce genre de Conseil existait déjà, créé par le Ministère du Plan ou par les ONG. Cette réunion a également fait apparaître que chacun voulait faire quelque chose sur le plan politique; il semblait aussi nécessaire que ce Conseil permette aux ONG de mieux s'organiser, de mieux se structurer, de manière à avoir le même discours pour tout le monde.

<sup>7</sup> C'est dans ce discours que Mobutu a annoncé la fin du parti unique et l'ouverture du Zaïre à un processus de démocratisation (multipartisme, élections, ...).

### **Refuser la manipulation**

Il a été décidé de se réunir en novembre parce que, dans la planification du Ministère du Plan, il était déjà prévu qu'en décembre, celui-ci allait organiser une réunion consultative d'un Comité national des ONG tel que conçu par lui. Et c'est d'ailleurs pour cela qu'il a fallu convoquer cette rencontre en novembre pour préparer les ONG à, non pas s'inscrire dans ce que le Plan avait décidé, mais plutôt à profiter de l'opportunité offerte pour se rencontrer et pour pouvoir parachever le chemin que les ONG étaient en train de parcourir lentement. Ainsi, à la Table Ronde de décembre 1990, le projet fixé par les ONG et qui allait être discuté consistait non pas à créer un Comité national que l'Etat pourrait manipuler comme il veut, mais plutôt un Conseil national où toutes les régions, toutes les ONG, à leur initiative, seraient impliquées, un Conseil qui permettrait à tout le monde de participer non pas à des questions de protocole, mais plutôt à la prise de décision et à la prise de position vis-à-vis de l'Etat.

En décembre, ce Conseil national des ONG de développement (CNOGD) a été créé avec des statuts et des objectifs assez précis, notamment celui de servir de cadre de concertation - comme les CRONGD dans les régions - au niveau national. Il devait aussi être le porte-parole de la position et des actions des ONG vis-à-vis de l'Etat. Enfin, le Conseil devait être un cadre pour promouvoir les ONG et les CRONGD dans les régions. Ce Conseil national existe donc depuis décembre 1990.

- *Mais revenons-en au CRONGD/Sud-Kivu ...*

En 1988, le CRONGD/Sud-Kivu s'est fixé un programme d'actions portant sur la mise en place des structures du Conseil et leur fonctionnement. Les missions confiées au CRONGD ont porté essentiellement sur l'organisation des réunions et concertations entre les ONG, sur des thèmes précis d'organisation, de définition des ONG, de leur rôle, leur comportement par rapport à la population, mais aussi, et surtout à ce moment-là, sur des thèmes politiques. Pendant pratiquement toutes les années 1989-90, le CRONGD/Sud-Kivu a organisé plusieurs réunions sur l'analyse socio-politique du milieu. Une autre mission a été de mener des démarches pour faire accréditer les statuts des ONG et du CRONGD auprès des services de la Justice à Bukavu et à Kinshasa. Une troisième mission assignée au CRONGD était de faire aboutir le dossier de la Radio rurale. Ce dossier existait déjà depuis 1987, et il était traité au niveau de certaines ONG seulement. Il fallait intéresser les autres ONG dans le cadre du CRONGD. Il y a eu aussi comme travail des démarches auprès des autorités, mais également des négociations, autour de certaines questions, notamment les taxations, les barrières militaires se trouvant dans les différents coins de la province, les tentatives des chefs locaux pour bloquer les actions des Comités de développement, etc.

– *Quelques exemples concrets de réalisations ...*

Au niveau de la Radio rurale, le CRONGD a mis en route tous les dossiers et a mené des démarches auprès des Ministères intéressés en vue de l'obtention des autorisations et documents officiels de la Radio. Ils ont été obtenus en 1990 et en 1993. Fin 1990, ce projet était déjà sur le point d'aboutir. Malheureusement, il y a eu le départ massif des coopérateurs étrangers, et donc aussi un blocage de la coopération

avec la S.D.I.D., l'agence canadienne qui allait nous aider à réaliser ce projet. On verra plus loin ce qu'est devenu ce projet.

### **Taxes affichées**

Le CRONGD a produit un document sur les taxes pour expliquer comment des taxes supprimées étaient de nouveau imposées aux populations par des autorités qui voulaient absolument extorquer de l'argent. Il a exigé auprès des autorités locales que, désormais, les différentes nomenclatures des taxes soient connues dans les zones et que les gens puissent en prendre connaissance par voie d'affichage ou de diffusion dans les églises. Et il y a eu des résultats concrets. Dès 1990, dans une collectivité, les gens ont refusé de payer une taxe sur le marché local. Cette taxe avait été imposée par le Commissaire de zone. Les gens ont refusé parce qu'ils avaient lu sur l'affiche que cette taxe n'existait pas. Le Commissaire de zone a alors fait appel au commandant militaire et à ses soldats en armes. Les gens ont refusé de payer et ont chassé le commandant et le Commissaire de zone. A ce moment, le commandant a ordonné aux militaires de tirer. Ceux-ci ont tiré en l'air; une fois leurs cartouches épuisées, les gens ont chargé le commandant, le Commissaire de zone et les gardes de la sécurité. Ils les ont poursuivis jusque dans leur maison. Ils ont même mis le feu à la maison du commandant. Le même jour, le Commissaire de zone et le commandant ont fui à Bukavu; ils ne sont plus revenus dans cette zone-la.

### **Du papier pour travailler**

Dans une autre collectivité, en 1990, les populations se sont rebiffées. Chaque jour, au marché, le commandant militaire de la place prenait une certaine quantité de vivres dans les paniers des femmes. Il

délivrait aussi des convocations tout à fait illégales pour lesquelles les gens devaient payer: on vous appelle à comparaître, donc vous devez payer quelque chose. Les gens ont aussi refusé définitivement de payer ça. Dans une réunion organisée à ce sujet en présence du commandant, celui-ci a capitulé en ces termes: "Très bien, nous allons cesser. Mais vous devez comprendre que j'ai mon bureau, des troupes et des rapports à écrire. Je n'ai même pas de papier, je ne sais même pas écrire une lettre. Si vous pouviez de temps en temps m'aider, me donner une rame de papier par mois, tout ça va cesser". Bien sûr, on connaît les autorités: quand elles disent "du papier" ou "un bic", ça veut dire de l'argent pour eux-mêmes. Et les gens ont répondu: "Pas question! C'est votre chef, celui qui vous a installé ici qui doit vous donner du papier pour travailler". Le commandant, de lui-même, a demandé sa mutation. Il avait compris qu'il ne pourrait plus rien obtenir là-bas.

### **Organiser la société civile**

Il faut aussi souligner qu'au CRONGD/Sud-Kivu, à partir de 1990, les activités ont porté essentiellement sur le travail politique. Une commission était chargée à ce moment d'aller avec les ONG pour parler politique auprès des populations après le discours de Mobutu du 24/4/1990. Il fallait s'engager pour de bon et aider les gens à comprendre la démocratie et les conditions du processus de démocratisation. En 1991, le travail a coïncidé avec les réflexions sur la Conférence nationale. A l'Assemblée générale du CRONGD de juin 91, une résolution unique a été prise: organiser la société civile et préparer avec elle la Conférence nationale. Ce choix a renforcé celui fait par le colloque organisé par le CNONGD/Zaire le mois précédent à

Kinshasa, et dont le thème était: "Les ONG et la démocratie".

– *Comment une ONG peut-elle faire partie du CRONGD? Y a-t-il des exigences?*

La question de l'entrée des ONG au CRONGD a été fortement mûrie avant l'adoption des statuts. Parmi les points sur lesquels les membres se sont le plus étendus, il y avait la question des membres et des conditions d'entrée. Dans la situation de pauvreté généralisée et vu que les salaires étaient maigres et souvent impayés, le développement était devenu une sorte de marchandise payante. Beaucoup de gens se sont mis à créer des ONG, soit pour obtenir un financement extérieur et donc relever leur niveau de vie personnel, soit aussi essentiellement pour fuir la carrière officielle dans l'enseignement ou la fonction publique. D'autres, comme on le comprendra par après, le faisaient pour des raisons purement politiques: la nécessité de pouvoir apparaître comme un sauveur dans le village, de manière à ce que, le moment venu, on soit élu député ou conseiller politique.

### **Un beau cachet**

C'est pourquoi les conditions retenues par le CRONGD sont dures. Les ONG qui désirent devenir membres doivent d'abord avoir une structure organisée: une Assemblée générale, un Conseil d'administration animé par des personnes réellement bénévoles, un organe de contrôle, une comptabilité transparente. Mais aussi, parmi les conditions jugées difficiles par certains, il y a le fait que l'ONG doit exister depuis au moins deux années. Et il s'agit d'une existence opérationnelle, sur le terrain. Il y a des ONG qui existent depuis 1980, mais sur le terrain, il n'y a rien, on ne les y connaît même pas. On n'a jamais rien

vu. Mais le responsable a un beau cachet, du papier à en-tête, il écrit des lettres et pratiquement toute l'ONG se trouve dans sa mallette. On rencontre des associations qui se présentent comme des ONG et sont en réalité des affaires personnelles. C'est pour cela qu'on demande deux années d'existence opérationnelle, vécue, constatée sur le terrain. Avant d'accepter quelqu'un, le Secrétariat permanent du CRONGD envoie une mission sur le terrain pour aller vérifier ce que le demandeur a mis dans son dossier, vérifier si ce qui est décrit dans le rapport d'activités existe réellement. Le demandeur doit lui montrer ses activités, mais le Secrétaire doit aussi entrer en contact directement avec la population et lui demander si cette ONG existe sur le terrain, si ce qu'on a montré est réellement fait par les ONG. Il doit vérifier si les organes existent réellement et sont opérationnels. Il y a eu beaucoup de protestations. Il est vrai qu'il y a là une rigueur. En 1993, l'Assemblée générale a reçu 32 demandes d'adhésion et n'en a agréé que 4 parce qu'on passe à la loupe toutes les conditions.

### **Rigueur et sérieux**

La rigueur est nécessaire si l'on veut bâtir un mouvement sérieux et réellement engagé pour le développement. Il faut éviter que les ONG et le CRONGD permettent n'importe quoi. Par exemple, en 1993, parmi les 28 associations non retenues, une

association créée en 1991 a mis dans son dossier toute une série d'activités. La logique voudrait qu'à partir de la création, il y ait d'abord une étape de réflexion, de mise en place des structures, de contact avec la population avant de pouvoir monter quelque chose et le réussir. Certains placent parmi leurs réalisations le fait d'avoir envoyé quelqu'un à la Conférence nationale. De même, quelqu'un pense que le fait d'avoir installé un robinet d'eau avec la REGIDESO est une réalisation qui justifie l'existence de son association. On pense qu'il suffit d'un cachet et du papier à en-tête pour être une ONG et devenir membre du CRONGD. D'autres croient qu'il faut entrer parce que c'est la voie pour montrer qu'on est vraiment une ONG et recevoir des financements extérieurs. Au sein du CRONGD/Sud-Kivu, il y a actuellement 38 ONG membres. Aujourd'hui (fin 1993), au moins 10 devraient être exclues, soit parce qu'elles n'ont pas payé leur cotisation pendant un ou deux ans, soit parce que certaines ont disparu sur le terrain. Le Conseil a été créé avec les membres fondateurs dont certains n'ont plus respecté les conditions et n'ont plus rien fait.

## LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

En mai 91, à la suite des réflexions développées après le discours du 24 avril 1990 de Mobutu, le CNONGD a organisé un colloque sur "les ONG et la démocratie". Ce colloque s'est tenu à Kinshasa avec 6 délégués du CRONGD par région. Il a lancé le débat sur la démocratisation et l'implication des ONG à la Conférence nationale<sup>8</sup> et dans le processus politique.

### La naissance d'une idée

Dès avril, s'étaient tenus les travaux de la "Commission préparatoire" de la CNS, dans laquelle étaient présents quelques responsables des associations. Ces associations s'y étaient retrouvées par des voies différentes, soit par des contacts personnels avec la Primature<sup>9</sup>, soit à cause de l'action que ces associations étaient en train de mener à Kinshasa, notamment l'action de l'Ordre des Médecins, avec à leur tête le docteur Numbi, leur président. Les Eglises catholique, protestantes et Kimbanguiste y participaient également. Ces associations ont donc participé à la Commission préparatoire de la CNS. Et c'est là qu'est née l'idée de la Société civile comme composante représentant les forces non politiques et ne faisant pas partie de l'Administration. Dès mai, se tenait le colloque des ONG, avec la présence de délégués qui n'appartenaient ni à des partis politiques, ni aux institutions au pouvoir. Il a permis de préciser cette notion et de

lancer les bases de l'organisation de la Société civile.

A la fin du colloque, les délégués ONG sont rentrés dans leurs CRONGD. Ceux-ci étaient chargés d'organiser la Société civile dans les régions. Au Sud-Kivu, le CRONGD a identifié les associations et structures populaires existantes pour une première Assemblée générale. Ont participé à cette Assemblée générale les ONG, les représentants des différentes Eglises et des différents syndicats (comme l'UNTZA), mais aussi des syndicats naissants comme la Centrale syndicale, le Syndicat de la Régie des Eaux, le Syndicat des Enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Il y avait aussi des associations professionnelles: l'Association des Médecins Vétérinaires, l'Association des Agronomes, l'Ordre des Avocats, l'Association des Pharmaciens, celle des Chauffeurs et Taximen, celles des femmes que nous connaissions, celles des étudiants, l'Ordre des Médecins, les Associations paysannes (Association des Eleveurs, des Pêcheurs, etc. ...), les Associations Economiques (ANNEZA) et d'actions sociales, culturelles, ...

### Deux semaines et 77 participants

Au mois de juin, pendant deux semaines, des assemblées successives se sont tenues pour préparer la CNS et mettre au point le projet de société que le Sud-Kivu allait y proposer. Pendant ces assemblées générales, la Société civile du Sud-Kivu a été officiellement organisée. Des textes de projet de société pour le Zaïre de la troisième République ont été

<sup>8</sup> Conférence nationale, appelée par la suite "Conférence Nationale Souveraine", en abrégé CNS. C'est ce sigle qui sera utilisé dans le texte.

<sup>9</sup> Primature: Service du Premier Ministre, Mulumba Lukoji à l'époque.

adoptés. Ils portaient notamment sur la question relative à l'organisation politique, la nécessité de reprendre les anciens symboles nationaux adoptés en 1960 (drapeau, hymne national, nom du pays, monnaie), les institutions, les procédures concernant les mandats politiques et les personnes qui doivent les accomplir, des orientations concernant l'économie, l'agriculture, le social, la justice, le développement rural, tous les secteurs de la vie nationale. Un cahier des charges a été élaboré pour la délégation qui allait partir à la CNS. A l'issue des assemblées, les participants ont fixé la liste des 77 participants de la Société civile du Sud-Kivu à la CNS, conformément au chiffre arrêté par la Commission préparatoire dont les travaux venaient de prendre fin.

Grâce aux réclamations des régions et à la lutte des responsables d'ONG et associations, il a été accordé que la Société civile soit majoritaire à la Conférence nationale. L'argument était que, représentant la population, la Société civile devait être majoritaire à la CNS afin que le peuple s'exprime sur le projet de société à mettre en place et que la CNS ne soit pas accaparée par les politiciens au risque de ne traiter que des questions politiques relatives essentiellement au partage du pouvoir entre les mêmes personnes qui avaient pillé le pays.

### **Les "sûrs" du MPR ont peur**

Au Sud-Kivu, donc, quand la liste de la Société civile a été publiée, début juillet, le Gouverneur qui avait eu, à l'instar des autres gouverneurs de région, des instructions pour dresser les listes des participants à la CNS au niveau de sa région, en ne prenant que des personnes "sûres" du MPR, s'est mis directement à faire une autre liste qu'il a diffusée à la radio

au nom de la Société civile. La population a été mobilisée contre ceux qui iraient chez le Gouverneur au nom de la Société civile. Ceux qui avaient été retenus sur la liste du Gouverneur diffusée à la radio ont pris peur. Le Gouverneur, comprenant son échec, a dû improviser un voyage à Kinshasa. Et la Société civile a ainsi poursuivi l'élaboration de sa liste. Ceux qui avaient déjà déposé leurs dossiers chez le Gouverneur se sont retournés vers la Société civile et ceux qui avaient déjà "acheté" leur place sur la liste du Gouverneur ont bien sûr perdu cet argent.

Ce sont les délégués des associations remplissant les critères qui ont été admis. Parmi les critères, il fallait être une association ayant une base, un travail concret sur le terrain et des textes juridiques justifiant l'existence de l'association. Certaines autorités, dont le Vice-Gouverneur et le Directeur de la Région, ont par la suite cherché à imposer les personnes qu'ils voulaient absolument voir participer à la CNS. La Société civile les a refusées. Et les autorités ont pensé qu'elles allaient contrer la Société civile à Kinshasa et faire annuler la liste de ses délégués. Là encore elles ont échoué.

– *Comment se sont passés le voyage et l'arrivée à Kinshasa?*

Il était prévu par la Commission préparatoire que ce soit le Gouverneur qui finance le voyage des délégués des régions à la CNS. Il y a eu quelques problèmes pour l'avion de Kinshasa. Le temps passait alors que les délégations des autres régions étaient déjà arrivées, si bien que la Société civile du Sud-Kivu se demandait s'il ne fallait pas déjà se retourner vers la population pour des collectes d'argent nécessaires au voyage de la délégation. A Bukavu, le Sud-Kivu venait de chasser,

avec des pierres, la délégation du MPR conduite par son Premier vice-président, M. Banza Mukalayyi qui venait installer officiellement le MPR à Bukavu. La délégation, composée de gros caciques mobutistes de Kinshasa, avait dû rebrousser chemin en catastrophe jusqu'à Kinshasa via Goma. Suite à cela, la délégation de la Société civile commençait à craindre que l'avion, ne soit expressément empêché de venir la prendre par vengeance. Il n'en fut finalement rien. C'est à l'escale de Goma que la délégation a appris qu'elle allait devoir loger à la N'Sele, bastion du MPR et du mobutisme. Le Sud-Kivu a vite sensibilisé les délégués du Nord-Kivu qui devaient prendre le même avion, pour que les deux délégations refusent d'aller à la N'Sele. Le Sud-Kivu savait que N'Sele, où se tenaient les réunions du MPR, est le lieu de résidence de Mobutu, un endroit de corruption, un symbole de la dictature et le lieu d'où sont parties les décisions de destruction du pays depuis 1967. Les deux délégations du Nord et Sud-Kivu ont donc décidé de ne pas aller loger à la N'Sele et d'exiger d'être hébergées à Kinshasa, au milieu de la population.

### **Où loger**

A Ndjili (l'aéroport de Kinshasa) où les deux délégations sont arrivées à 20 h, tout était prévu pour les conduire à la N'Sele. Elles ont catégoriquement refusé. Elles ont exigé d'être conduites au Palais du Peuple ou dans d'autres lieux d'hébergement, sauf à la N'Sele, sinon elles préféreraient rester à l'aéroport ou être reconduites vers l'avion pour rentrer à Bukavu et à Goma. Il y a eu des négociations pendant de longues heures à l'aéroport entre la délégation du Sud-Kivu, des agents de la sécurité faisant partie du comité d'accueil des conférenciers et le Gouverneur du Sud-Kivu venu en

catastrophe à l'aéroport pendant cette nuit. Le Sud-Kivu a refusé d'aller à la N'Sele. On lui a fait comprendre que les autres délégations étaient déjà là et qu'il n'y avait rien à craindre. On l'a même intimidé, ce qui n'a fait que renforcer sa position. C'est finalement vers minuit que les deux délégations ont été embarquées dans les bus en direction du Palais du Peuple à Kinshasa. Arrivées là-bas, elles ont été directement conduites dans la salle pour identification et procédures administratives d'inscription jusqu'à 2 heures du matin. Après l'inscription, les agents du Palais du Peuple et les autorités militaires (dont le général Kalume) préposés à l'accueil des conférenciers ont fermé les portes du Palais, laissant les délégations dehors avec leurs bagages. Elles ont passé la nuit sur les escaliers à l'entrée du Palais. Le lendemain, la nouvelle a circulé dans tout Kinshasa. C'était un scandale. Toute la journée, les autorités (ministre de l'Intérieur) et la Commission préparatoire étaient fâchées et voulaient absolument que ces délégations aillent à la N'Sele. Malgré la fatigue et la faim, elles ont encore refusé. Ce jour-là, la Société civile du Sud-Kivu passera sa deuxième nuit à la belle étoile. Cette fois totalement dehors, à la rue. Ceux qui étaient très affaiblis (âgés, malades) et qui avaient des frères à Kinshasa ont été autorisés à aller dormir chez les leurs. Les autres ont dormi à l'extérieur du Palais du Peuple, sur l'herbe, devant le poste de garde du Palais.

### **Devant tout le gratin**

Le troisième jour (le 7 août 1991), était le jour de l'ouverture officielle de la CNS. L'après-midi, les autorités sont venues, ainsi que tous les ambassadeurs, les responsables des missions diplomatiques, des différents organismes, des Eglises. Tous les personnages officiels étaient là. L'Ouverture était faite par le Premier

ministre. Ce jour-là, le Sud-Kivu a décidé de manifester devant le Premier ministre et de revendiquer d'être logé et nourri comme l'avait prévu la Commission préparatoire, c'est-à-dire à Kinshasa et non à la N'Sele à 80 km, ou bien de recevoir l'argent prévu pour que chacun se loge librement. A la sortie de la cérémonie, la Société civile du Sud-Kivu a encerclé les voitures du Premier ministre Mulumba Lukoji et du ministre de l'Intérieur Mozagba Ngbuka en criant fort les conditions dans lesquelles elle était depuis son arrivée et l'irresponsabilité de ces autorités dans l'organisation de la CNS. C'était un scandale, car cela s'est passé devant les personnalités invitées et devant la presse étrangère. Pendant plus d'une heure, le cortège du Premier ministre ne pouvait partir. Les soldats de la Division Spéciale Présidentielle et les gardes du corps ne pouvaient intervenir devant les étrangers qui assistaient à la scène. Le Premier ministre a dû promettre d'arranger les choses le lendemain pour que sa voiture et celle du ministre de l'Intérieur soient libérées. Cette nuit-là, le Sud-Kivu a organisé des collectes à l'intérieur de la délégation pour installer à ses frais les délégués dans des petits hôtels et centres d'accueil ou dans des familles des connaissances.

### Contagion

Une semaine après, les autres régions qui se trouvaient à la N'Sele ont, elles aussi, compris que le Sud-Kivu avait raison. Leurs délégations ont commencé à quitter les lieux. Ceux du Shaba sont partis, certaines personnes du Maniema et du Kasai ont également quitté la N'Sele, si bien qu'après deux mois, il ne restait plus que les délégués de l'Equateur, une partie des délégués de la région du Haut Zaïre et d'autres délégués membres du MPR,

contraint d'y rester à cause des pots-de-vin reçus.

A début, cela avait été une surprise pour les autres régions qui ne comprenaient pas l'attitude du Sud-Kivu. Peu à peu, les autres se sont rendu compte que ce milieu était invivable. Ils étaient entourés de militaires, partout, jusque devant leur porte. Et plus, la population commençait à les pointer du doigt au passage, les traitant de "mouvanciers"<sup>10</sup>. Il y a eu énormément de corruption à la N'Sele. Les conférenciers restés là étaient nourris gratuitement, aux frais de l'Etat, bien sûr. Ils recevaient énormément d'argent, même pendant le blocage de la CNS, alors que les autres conférenciers mouraient de faim. Ils ont surtout été corrompus pendant la suspension de la CNS, lors des élections du Bureau de la Conférence et du Premier Ministre.

– *La CNS a eu difficile de se mettre en marche ...*

Des mécanismes avaient été mis en oeuvre pour bloquer la CNS. Il y avait sans cesse des reports, des arrêts de travaux injustifiés pendant le mandat du premier bureau présidé par M. Kalonji Mutambayi qui, du reste, avait été placé là d'une façon arbitraire, malgré son incompetence, par le Premier ministre pour expressément faire échouer la CNS.

Devant les arrêts de travaux intempestifs et les nombreuses irrégularités, la Société civile du sud-Kivu avait décidé d'organiser des manifestations. D'autres régions contactées pour se joindre à elle ont résisté. Certains Gouverneurs de Région avaient interdit à leurs délégations d'entrer en contact avec le Sud-Kivu. D'autres

<sup>10</sup> "Mouvancier": partisan de la mouvance présidentielle, allié de Mobutu.



délégués craignaient d'être "ambarqués" dans une "rebellion". Les Sociétés civiles du Shaba et du Nord-Kivu ont accepté de participer avec le Sud-Kivu à la conférence de presse organisée par ce dernier. Le jour de la conférence, ils se sont rebiffés en dernière minute, laissant le Sud-Kivu seul.

### **Journées de jeûne et de prières**

Une semaine plus tard, le Sud-Kivu a organisé des journées de jeûne et de prières à la cathédrale Notre-Dame de Kinshasa. Les régions qui avaient accepté d'y participer ont encore reculé. Le Sud-Kivu l'a fait de nouveau seul pendant trois jours. Ces journées de jeûne et prières ont eu un succès grâce à la participation de la population de Kinshasa. Le troisième jour, on a fait célébrer une messe. Plus de 500 bougies ont été allumées à l'extérieur et des banderoles appelant à la poursuite normale de la CNS ont été hissées. Beaucoup de gens et de personnalités venaient tous les jours à la cathédrale pour encourager l'action et reconforter cette Société civile du Sud-Kivu dont le courage était devenu exemplaire. Certains habitants de Kinshasa ont proposé à manger, mais la délégation a refusé, respectant jusqu'au bout son plan.

A la fin de ces "journées de jeûne et prières", la Société civile du Sud-Kivu a tenu une seconde conférence de presse pour expliquer à l'opinion le sens de ce qu'elle venait de faire. Elle devait avoir lieu dans les bâtiments de l'OZRT, derrière le Palais du Peuple. tout était arrangé, les journalistes avertis, les frais de télévision payés. Mais quand la Société civile est arrivée à l'heure prévue, les responsables de l'OZRT ont refusé qu'elle entre dans la salle pourtant prévue à cet effet. La conférence de presse a dû se tenir à l'extérieur, en plein air. En plein déroulement de la conférence de presse, le courant électrique a été coupé.

Et c'est seulement une séquence mal filmée et sans son qui est passée à la télévision alors que la délégation avait payé pour cela. La séquence était commentée maladroitement, donc censurée. Heureusement, la presse écrite avait fait un large écho à l'événement.

### **Petit à petit**

Entre-temps, le Sud-Kivu continuait les contacts avec les autres régions qui, petit à petit, se sont aperçues de la pertinence de l'action engagée. A partir de novembre 1991, soit trois mois après l'arrivée à Kinshasa et le début de la CNS, quelques régions ont commencé à se réunir avec le Sud-Kivu, notamment le Nord-Kivu, le Shaba, le Maniema, Kinshasa, les 2 Kasai et le Haut-Zaïre. Le Bas-Zaïre a suivi directement après, de même que le Bandundu. C'est ensuite que des délégués de l'Equateur ont participé et que la plateforme de la Société civile au niveau national, le "Collège Inter-Régional de la Société civile", a été mise sur pied jusqu'à la fin de la CNS.

– *Au cours de la CNS, quels sont les temps forts qui ont marqué l'action de la Société civile?*

C'est d'abord le fait que la Société civile est parvenue à organiser le Collège inter-régional, à le faire fonctionner avec des éléments assez radicaux et des positions qui étaient finalement acceptées par tout le monde. Il y a parfois eu des frictions pour la signature de telle ou telle déclaration, pour telle ou telle démarche, mais, d'une manière générale, ça a très bien évolué.

Il y a eu une période trouble avec les pillages de septembre 1991 à Kinshasa et dans de nombreuses villes du pays. Pendant cette période, le travail de la

Société civile inter-régionale a été de contraindre le Président du Bureau provisoire, le fameux Kalonji Mutambayi, à démissionner. Il fallait y aller par négociations et par menaces. Et c'est grâce aux démarches conjointes de la Société civile et de l'opposition qu'il a démissionné. L'autre démarche de la Société civile va alors consister à convaincre Mgr Monsengwo, Archevêque de Kisangani et, à l'époque, Président de la Conférence épiscopale, d'accepter de poser sa candidature pour les élections du nouveau Bureau Provisoire. Dès qu'il a eu donné son accord, le Collège inter-régional a contacté l'opposition pour qu'elle soutienne cette candidature et que les deux composantes de la CNS mènent ensemble le combat pour la réussite des élections.

#### **La détermination du Sud-Kivu**

Un autre moment fort, c'est quand Nguz Karl I Bond, devenu Premier ministre de Mobutu, est revenu d'Europe et qu'il s'est rendu compte que les données de la Conférence nationale avaient changé. Il va chercher à recomposer la CNS afin de s'y assurer d'une majorité au niveau des délégués. Il va suspendre la CNS et entamer une grande opération d'achat de consciences pour que les conférenciers acceptent de ne plus venir au Palais du Peuple et rentrent plutôt chez eux. Pour parvenir à ses fins, il a suspendu le paiement des frais pour le logement et la restauration des conférenciers, du moins pour ceux qui refusaient de rentrer chez eux. Ceux qui acceptaient, par contre, recevaient de grosses sommes d'argent. Beaucoup de conférenciers sont rentrés dans les régions. Aucun membre de la délégation du Sud-Kivu n'est parti de Kinshasa. D'ailleurs, le Sud-Kivu s'était finalement logé lui-même et n'était donc pas concerné par la mesure de non-paiement des frais de restauration et

de logement par le Gouvernement. Evidemment, les conférenciers du Sud-Kivu payaient leurs chambres et se nourrissaient grâce à l'argent de poche (per diem) que la CNS payait à tous les participants. Ils étaient donc aussi frappés par la décision du non-paiement de l'argent de poche. Le responsable du Centre où ils étaient logés a heureusement accepté qu'ils restent sans payer jusqu'à ce que l'argent soit débloqué. Il était convaincu par la lutte et la détermination du Sud-Kivu.

#### **Faim et violence**

La période de janvier à avril 1992 a été pénible: faim, insécurité et maladies ont frappé durement les conférenciers. Pour soutenir l'effort de sa délégation, la population du Sud-Kivu, à l'initiative des ONG, a organisé des collectes d'argent et de vivres qui ont été envoyés à tous les conférenciers à Kinshasa via le Bureau de la CNS. Les conférenciers du Sud-Kivu ont été aussi aidés par les ressortissants du Sud-Kivu vivant à Kinshasa. Les conférenciers qui étaient rentrés dans leurs régions respectives répondant aux manoeuvres de Mr Nguz Karl I Bond ont été mal accueillis par les populations qui les traitaient de traîtres et de corrompus. Entre-temps, les conférenciers restés à Kinshasa ont organisé, deux jours après la suspension de la CNS, une manifestation devant le Palais du Peuple. Cette manifestation a été violemment dispersée par la D.S.P. C'est là qu'est née l'idée de la mobilisation des chrétiens pour une marche pacifique.

#### **Les marches**

L'idée de la marche existait déjà, mais pas dans le sens d'une revendication pour la reprise de la CNS. Il s'agissait de marcher notamment à cause du fait que, jusqu'en

avril, Mobutu n'était pas d'accord avec la CNS. Il fallait cette fois que les chrétiens manifestent pour exiger la reprise des travaux de la CNS.

La Société civile du Sud-Kivu, en refusant toute compromission et en restant constante dans son idéal, a été un exemple. Déjà, aux premiers jours de son arrivée à Kinshasa et alors qu'elle dormait à la belle étoile, sans manger, elle a refusé un don en argent du Président de l'assemblée nationale (originaire du Sud-Kivu). La délégation a refusé cet argent considérant que M. Anzuluni, en tant que membre du MPR, était un élément du système bloquant la démocratie. S'il voulait aider les conférenciers, il devait le faire pour toutes les régions en faisant débloquent, en tant que Parlement, la situation pour tout le monde et dans la voie légale.

Les rapports de la Société civile avec l'opposition n'ont pas toujours été bien compris: l'opposition pensait que la Société civile devait être partie intégrante de l'Union sacrée<sup>11</sup>, des gens de la Société civile qui voulaient peser politiquement estimaient également que celle-ci devait faire partie de l'Union sacrée. Il y avait un grand danger de part et d'autre. Si la Société civile faisait partie intégrante de l'opposition, elle risquait de s'affaiblir, d'être avalée par les partis politiques, au point d'apparaître simplement comme des éléments qui aident les partis politiques à se positionner. La voix de la Société civile au sein de la CNS risquait d'être étouffée par celle des partis politiques.

La majorité de la Société civile estimait qu'en tant que composante

importante, elle devait se placer en dehors de l'Union sacrée, de manière à pouvoir jouer le rôle décisif de modération. Cependant, des membres de la Société civile, des régions ou du Collège inter-régional avaient la liberté de participer aux réunions de l'Union sacrée, dans la mesure où ils s'engageaient personnellement ou dans la mesure où ils engageaient leurs propres associations et non pas la Société civile en entier.

– *Quels étaient les arguments de l'Union sacrée pour demander la participation de la Société civile?*

L'argument était que, ayant les mêmes buts que la CNS, il était nécessaire de s'unir pour y être plus fort et y établir une stratégie commune. La Société civile était d'accord chaque fois qu'il s'agissait de stratégie. C'est ainsi que pour toutes les manifestations, la marche et les autres étapes de la CNS, les deux composantes se sont souvent rencontrées pour échanger les points de vue. La Société civile acceptait de le faire, mais de manière ponctuelle, selon la situation et l'évolution de la CNS et pas d'une manière généralisée. Elle voulait éviter la récupération et la neutralisation.

– *Et que s'est-il passé durant la CNS?*

La CNS a duré longtemps, à cause des manoeuvres mises en place par Mobutu et qui visaient à la bloquer. Dans les discussions qui ont eu lieu et au cours des travaux qui se sont déroulés, il y avait pour la Société civile la nécessité de pouvoir faire une analyse du passé, pour que les gens puissent connaître l'histoire du pays et comment on avait pu en arriver à une telle débâcle à travers tous les secteurs. Cela devait se faire par les déclarations des différents partis, des différentes délégations de la Société civile ou des personnes qui ont

<sup>11</sup> L'Union Sacrée regroupait à l'époque les principaux partis d'opposition: l'U.D.P.S. de Tshisekedi, le P.D.S.C. d'Iléo, les partis lumumbistes, l'U.D.I., etc.

voulu s'exprimer sur tel ou tel aspect. Souvent, cela s'est fait d'une manière passionnelle. Ca a souvent été très personnalisé. Souvent aussi, ça a été assez objectif. C'était donc une sorte de "déballage", chacun disant ce qu'il avait vécu, ce dont il avait été témoin.

– *Suite et fin de la CNS. Que retenir?*

Le deuxième temps devait être consacré à cerner l'essentiel des déclarations afin de les réécrire sous forme de propositions d'un projet de société pour la troisième République. Ce qu'on peut retenir de tous ces débats, c'est que la CNS a été un lieu de clarté et que de très belles choses ont été dites. Elle a prévu d'autres instances pour l'application effective de certaines décisions, notamment des Etats-généraux. Elle a adopté les textes juridiques et l'ensemble des éléments qui fondent le projet de société que la population zaïroise attend sous la troisième République.

### **Il y a "déballage" et "déballage"**

Le "déballage" que le peuple attendait a été compris différemment par la Société civile et les politiciens. Pour la Société civile, "déballage" signifiait chercher à établir ceux qui étaient responsables du désastre, quel était le niveau de responsabilité de chacun. Cela signifiait aussi qu'on devait proposer des mesures de sanction. On se rendra compte que pour la classe politique, "déballage" signifiait surtout accuser les autres sans pouvoir parler de soi-même, de ce qu'on a fait. Beaucoup de politiciens se sont démenés pour cacher des documents, faire en sorte que leur nom ne soit pas cité ... Même ceux qui criaient avant la CNS, qu'ils étaient prêts à dire tout ce qu'ils avaient volé au pays, même ceux qui sont dans l'opposition radicale, on les a vus se cacher, se rétracter,

courir derrière les commissions, se déclarer vierges. Par contre, ils étaient prêts à charger leurs voisins. Mais eux n'étaient pas responsables. Les Commissions des biens mal acquis et des assassinats et violation des droits éclaboussaient toute la classe politique zaïroise. Les uns et les autres n'avaient pas intérêt à ce que les rapports de ces deux commissions soient lus à la CNS.

La CNS a eu l'adhésion totale de toute la population. Celle-ci s'est fortement investie pour qu'elle aboutisse. Des vies humaines ont été sacrifiées, notamment lors des "marches des chrétiens" en février et mars 1992. La population a accepté d'énormes privations avec des collectes d'argent et de vivres. La population, dans l'espoir placé en la CNS, a suivi toutes les manifestations rentrant dans le schéma de ce forum national.

L'élément le plus important de ce phénomène CNS au Zaïre, c'est qu'elle a permis une maturation politique au niveau de la population et qu'elle a aussi créé une certaine peur chez les gestionnaires de demain. La population a compris qu'elle pouvait s'exprimer très ouvertement et que désormais, elle devait s'impliquer fortement dans la politique du pays sans plus accepter toute forme de dictature. Elle a compris qu'il est possible de mettre le comportement des dirigeants sur la place publique. La grande leçon pour les gestionnaires de demain, c'est que désormais, ils savent, comme Mgr Monsengwo l'a dit à la clôture, qu'avant de poser un acte, il faudra réfléchir deux fois, parce qu'un jour ou l'autre ça sera connu. Les autorités de demain doivent savoir qu'elles devront respecter une certaine éthique. Quel que soit le gouvernement qui viendra demain, il devra puiser dans cette

Conférence parce que la population s'y référera toujours.

– *Et que retenir de ceux du Sud-Kivu?*

La délégation de la Société civile du Sud-Kivu est restée soudée et constante dans son action à cause du fait qu'elle avait été librement composée et qu'elle était bien préparée avant de venir à Kinshasa. Un grand travail avait été fait à la base pour trier la délégation et arrêter les stratégies tant au niveau de la CNS qu'au sein de la délégation. Elle a également mis en place un cadre d'actions permanentes à la base, de manière à assurer l'animation des populations autour de la CNS et d'amener celles-ci à organiser un suivi et un contrôle sur ses délégués qui ne devaient plus trahir, car se sachant suivis par la population pour l'intérêt de toute la région.

La question du pouvoir des ministres qui allaient sortir de la Société civile a failli créer des mécontentements dus aux ambitions des personnes. Heureusement, l'étape a été analysée et dépassée avec beaucoup de maturité. La délégation ne pouvait se permettre de lâcher ni de se diviser au risque d'être lynchée par la population au retour de la CNS.

### **Ambitions déçues**

Vers la fin, lors de la composition du Haut Conseil de la République, la Société civile a rencontré de nouveaux problèmes. En effet, une des maladies du mobutisme, c'est l'ambition exagérée. Tout le monde croit qu'il est capable de devenir ministre ou haut responsable! Des gens ont commencé à se combattre pour accéder à tel ou tel poste, pour être membre du Haut Conseil de la République. Ça a été une situation très difficile à gérer: pour 12 places octroyées à la Société civile par région, il y avait 77

délégués dont 60 ou 70 étaient candidats! Il a fallu beaucoup de rigueur et une transparence dans les opérations de vote pour que tout se passe sans trop de mal. Certaines ambitions ont été déçues et c'est bien normal.

## LE DYNAMISME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Après la Conférence, toute la délégation du Sud-Kivu est rentrée, à part les 12 membres élus pour le Haut Conseil de la République et M. Pierre Lumbi qui était entre-temps déjà membre du Gouvernement Tshisekedi. La délégation était convaincue et engagée pour continuer l'action politique en région. Pour elle, la véritable action allait commencer. Elle devait consister en la vulgarisation des décisions de la CNS et l'animation politique de la population pour sa participation au processus démocratique.

Le 18 décembre 1992, la Société civile a organisé à Bukavu une marche pacifique parce que Mobutu venait de démettre le Gouvernement Tshisekedi. Plusieurs assemblées générales ont été organisées dont la première s'est tenue le 4 janvier 1993, en mémoire de la journée des martyrs décidée par la CNS et au cours de laquelle la Société civile a fait rapport à la population de sa participation à la CNS et des résultats de celle-ci. Cette assemblée a mobilisé toute la ville. Elle avait été précédée d'une messe d'action de grâce. D'autres assemblées ont été tenues pour recomposer la structure de la Société civile avec une implication de toutes les forces vives de la région. C'est alors que l'organisation actuelle a été mise en place. Elle comprend un Bureau de coordination, des Commissions techniques et l'Assemblée générale.

### **Missions ...**

Le bureau a trois missions:

- l'éducation et la formation de la population à la démocratie;
- la vulgarisation de la CNS et la mobilisation de la population à travers

tout le processus de démocratisation et les échéances politiques;

- l'exercice d'une pression permanente sur les autorités, de manière à ce qu'elles s'inscrivent dans le schéma de démocratisation adopté par la CNS.

### ... et commissions

Cinq commissions de travail sont opérationnelles. Elles ont été créées suivant des matières spécifiques et en fonction du programme d'action de la Société civile. Ce sont:

- La Commission de documentation, chargée de rassembler tous les documents disponibles (notamment les actes de la CNS), d'y puiser ce qui est immédiatement important pour la population, tout ce que la population doit savoir sur la situation qu'elle vit et l'évolution politique.
- La Commission pédagogique, chargée d'organiser et d'animer les sessions et les conférences d'éducation à la démocratie, les sessions de formation des populations et des responsables des mouvements de base dans le cadre de l'action politique.
- La Commission des stratégies, qui est le cerveau de la Société civile, chargée de réfléchir sur les différentes situations et faits politiques auxquels la population est confrontée, de manière à déterminer la ligne de conduite de la Société civile. Cette commission propose également les actions à mener. Elle est composée expressément de personnes mûres et sûres.
- La Commission de mobilisation des recettes, lancée à partir du mois de mars 1993 à l'issue des collectes organisées par la Société civile pour que le billet de 5 millions de zaires ne circule pas dans la région. Ces collectes ont permis de réunir 620 milliards de zaires qui ont permis de payer les soldes des militaires de la région afin qu'ils ne prennent pas le

billet de 5 millions comme prétexte de pillages et d'insécurité. Cette commission contrôle l'opération mise en place grâce à l'action de la Société civile et qui consiste en une récupération de recettes publiques de l'Etat pour le paiement des militaires et des fonctionnaires.

- La Commission des élections, mise en place en août 1993, pour commencer à réfléchir sur la question des élections afin que la population ne soit pas prise au dépourvu par les politiciens

Le Bureau de coordination se réunit deux fois par semaine, le lundi et le jeudi. Les Commissions se réunissent en fonction des tâches à exécuter. Les assemblées générales se tiennent en moyenne tous les deux mois, et plus, selon la situation socio-politique et selon l'importance des actes à poser par la Société civile.

- *Comment les gens font-ils pour assister à de si nombreuses réunions s'ils habitent assez loin?*

On envoie des invitations et les gens viennent presque toujours. Pour les ONG, les invitations passent via le CRONGD. Pour mobiliser davantage la population et mettre en place des cadres de pression à la base, la Société civile a suscité, à l'issue des sessions sur la CNS et la démocratie, la mise en place de "noyaux de rayonnement démocratique" dans toutes les zones du Sud-Kivu. Ces noyaux sont de véritables Sociétés civiles à la base qui animent l'action politique dans les communautés villageoises. Les actions concrètes menées par le bureau et les commissions sont de trois ordres, en rapport avec les objectifs que la Société civile s'est assignée.

### Programme d'action pour la population

D'abord un programme d'action en direction de la population. Ce programme comprend plusieurs volets. Il y a le volet "formation et information":

- formation des gens sur ce qu'est la démocratie pour qu'ils comprennent le vrai sens de ce mot dont tout le monde parle, non pas seulement dans le sens du départ de Mobutu, des élections et du multipartisme, mais bien d'un système de gestion du pays, d'un comportement avec des principes, des valeurs strictes que chacun doit intérioriser, promouvoir et pour lequel toute la communauté doit oeuvrer;
- information de la population sur ce qu'est un "parti politique".

Cette "formation-information" se fait au cours de sessions, par des documents, des émissions à la radio, des tracts, des articles dans le journal de la Société civile, "l'Eclaireur". Parfois ce sont des milliers de papiers photocopiés contenant des messages en swahili et en français qui sont diffusés parmi la population.

En ce qui concerne les sessions, la Commission pédagogique les organise avec les structures membres de la Société civile qui sont opérationnelles dans le milieu (ONG, paroisses, comités de développement, ...) pour arrêter les dates, le nombre de participants et leur qualité, les questions. La Commission pédagogique a fait le tour de toutes les zones en auto-stop et parfois à pied sur de longues distances là où il n'y avait pas de route. Jusqu'à fin juin 1993, 24 sessions avaient été organisées sur l'éducation à la démocratie et 27 sessions de vulgarisation de la CNS et des échéances politiques. Le nombre de sessions a été déterminé en fonction de la population. Dans certaines zones où la population n'est

pas très dense, deux sessions ont suffi, parce qu'on peut regrouper l'ensemble des responsables de comités de base en un seul endroit. Dans d'autres zones, il y a eu jusqu'à 5 sessions maximum, parce que la population est nombreuse et dispersée. En une année, les sessions ont touché directement plus de 3.000 animateurs qui ont répercuté le message et animé l'action politique dans leurs communautés de base, visant ainsi les 3 millions d'habitants du Sud-Kivu (65.130 km<sup>2</sup>, soit deux fois la Belgique). Vis-à-vis de la population, la Société civile mène également une action d'éducation par rapport aux manoeuvres du pouvoir qui provoquent les pillages, les conflits ethniques pour bloquer le processus de démocratisation.

### **Pièges ethniques**

Depuis 1991, le pouvoir tend de nombreux pièges à la population pour justifier que la démocratie est mauvaise. C'est notamment la nomination de Gouverneurs originaires de leur région en faisant croire à la population que c'est pour qu'ils s'occupent mieux de leur province. Mais, dans les faits, il s'est avéré que c'était un piège pour amener les gens à entrer dans des conflits tribaux ou ethniques. Dès leur nomination, les Gouverneurs se sont employés à remplacer toute l'administration par des personnes de leur tribu, de manière à ce que les autres tribus se révoltent. Dans le Sud-Kivu, il s'agissait d'opposer les populations majoritaires, les Bashi et les Barega. Des actions d'éducation auprès des deux tribus ont été faites, pour faire comprendre aux uns et aux autres que c'était là un coup monté pour que les gens se rentrent dedans, que de telles nominations étaient une manifestation de la dictature et qu'y tomber, c'était renforcer cette dictature décadente. Au contraire, la population devait comprendre que l'ennemi commun,



c'est la dictature. Dans la démocratie, les gens seront nommés non pas pour leur appartenance à la tribu du chef, mais bien pour leur compétence. De part et d'autre, les gens ont compris et ne se sont jamais battus. Même vis-à-vis des "étrangers" (surtout les Rwandais), on a entendu des discours selon lesquels il fallait les chasser parce que ceux du Sud-Kivu étaient eux-mêmes chassés d'autres régions ... La Société civile a prévenu la population contre ce discours et le plan du pouvoir a toujours échoué.

### **Pillards et résistants**

En direction de la population, il a fallu promouvoir une mentalité de résistance contre les abus des responsables politiques. Face au phénomène des pillages, l'action d'éducation a été bénéfique pour le Sud-Kivu. C'est la seule région où, jusqu'à fin 1993 en tout cas, il n'y a pas eu de pillage malgré les manoeuvres et incitations du pouvoir. Les gens ont compris que les pillages reconfortaient Mobutu et que ceux qui avaient volé des vivres sont affamés aujourd'hui. Ils ont compris que les pillages font perdre l'emploi parce qu'ils créent chômage et famine. Au mois de juillet 1993, quand on a remplacé le commandant militaire, quelque dix militaires ont voulu piller. Ils n'ont pas réussi à persuader leurs congénères et aucun citoyen ne les a suivis malgré l'appel qu'ils lançaient dans la rue et les balles qu'ils tiraient en l'air pour que les gens les suivent. En moins d'une heure, ils ont été rattrapés sans avoir pu ouvrir aucun magasin. Ce qui montre que les gens avaient bien compris le message. Et chaque fois qu'il y a eu menace de pillage, les gens se sont préparés pour se défendre et attaquer les éventuels pillards.

– *En quoi consistent effectivement les Noyaux de Rayonnement Démocratique?*

En octobre 1993, il y avait déjà plus de 50 de ces Noyaux (NRD) dans toutes les zones rurales et dans la ville de Bukavu. Leur rôle est de servir de relais à l'action de la Société civile au niveau de la population, mais également de servir de cadre de pression politique vis-à-vis des autorités dans les villages et les zones. Les NRD doivent également répercuter ce qui se passe à la base (c'est-à-dire les injustices commises envers la population, la manière dont le processus de démocratisation est vécu au niveau du village, etc.) et en faire rapport au Bureau de coordination de la Société civile. Celui-ci peut alors relayer les doléances des populations et faire pression sur les autorités régionales.

### **Taxe centuplée en 6 mois**

Le travail des NRD rencontre beaucoup de succès. Par exemple à Nindja, un village à 25, 30 km de Bukavu, les briquetiers, membres du Comité des briquetiers, ont été menacés par l'assistant du Commissaire de zone et le commandant de gendarmerie locale. La taxe de 3 millions de Zaïres qu'ils payaient au début de l'année était passée à 300 millions en juillet 1993. Les briquetiers ont refusé de payer. Ils ne comprenaient pas qu'une taxe puisse centupler en six mois. Certains ont été arrêtés. Le lendemain, les autres ont organisé une marche dans le village. L'idée de s'organiser, de se mobiliser pour protester en masse est très répandue. Lors de cette marche, le commandant a donné ordre aux gendarmes de tirer en l'air pour disperser la foule, car toute la population était derrière les briquetiers. La panique a été générale. Les militaires en ont évidemment profité pour entrer dans les maisons et voler des poules. Dans la soirée, de nombreuses familles ont commencé à déménager. Le lendemain matin, le

responsable du Noyau est venu poser le problème à la Société civile à Bukavu. Le Bureau de coordination, après avoir recueilli toutes les informations, notamment en dépêchant un membre sur les lieux, a écrit une lettre de plainte au Gouverneur et est allé le voir pour exiger que le problème soit réglé le jour même. Il a exigé que la taxe en cause soit supprimée et que les responsables de ce qui s'était passé soient punis. La pression et les dénonciations ont été tellement virulentes que les autorités régionales ont dû se réunir et ont décidé de lever la taxe en question et de muter les responsables impliqués. La paix est revenue dans cette localité.

#### **Taxe annuelle ou journalière**

Un autre exemple d'intervention des Noyaux concerne ce qui s'est passé au marché de Kadutu, dans la ville de Bukavu. Il y a sur ce marché une taxe "d'étalage" et une taxe "stand". Ce sont en fait deux taxes différentes qui portent sur la même matière: la taxe "stand" est payée chaque jour de marché et la taxe "étalage" est payée annuellement. La taxe journalière "stand" a été décuplée au mois de juin. Le Noyau du marché a refusé de la payer en la dénonçant auprès de la Société civile. Les vendeurs ont été menacés. Leur porte-parole a été arrêté par la gendarmerie. La Société civile a négocié avec le Commissaire urbain et les autorités urbaines concernées par le problème. Il s'agissait que les autorités choisissent entre la taxe "étalage" et la taxe "stand", en faisant remarquer qu'il s'agissait d'une même taxe dédoublée. Elles ont choisi la taxe journalière "stand" et la taxe annuelle a été supprimée. De plus, la taxe a été maintenue à son niveau initial.

Les NRD constituent des cellules de pression au niveau local, mais leur rôle sera aussi de fournir des "observateurs" pour les

futures élections. Les NRD sont enfin le cadre de concertation de l'action politique pour toutes les forces populaires dans les villages, les zones, les groupements, etc ....

#### **Programme d'action pour les autorités**

- *La Société civile a donc un programme d'action vis-à-vis de la population. Qu'en est-il par rapport aux autorités?*

Le deuxième aspect du travail de la Société civile vise effectivement les autorités à différents niveaux.

Au niveau régional, le Bureau de coordination agit comme une force de pression permanente vis-à-vis des actions du Gouverneur, du commandant de la Garde civile, du commandant de l'armée, des forces de sécurité, de tous les milieux politiques et des opérateurs économiques. Son travail consiste à analyser le comportement, les discours, les actes des autorités régionales, afin de pouvoir les interpréter pour la population, mais aussi de déceler toutes les attitudes qui iraient dans un sens contraire aux intérêts de la population ou qui chercheraient à bloquer l'évolution du processus de démocratisation. Chaque fois, la Société civile réagit après analyse, par contact personnel ou par lettre. Dans ce second cas, la lettre est photocopiée à des centaines d'exemplaires et envoyée dans toutes les zones du Sud-Kivu où les Noyaux la répercutent par affichage public. Ainsi, le Gouverneur sait que la population est informée et qu'elle risque de protester à son tour au cas où il ne reviendrait pas sur la décision mise en cause.

Ce travail vis-à-vis des autorités consiste aussi à les amener à s'inscrire dans le schéma de démocratisation tel que tracé par la CNS. La Société civile s'emploie à les

convaincre que leur salut à elles aussi se trouve dans la démocratisation, qu'elles doivent s'inscrire dans le schéma en cours, sans quoi la population ne sera pas disposée à leur obéir en quoi que ce soit. La Société civile a réussi le plus souvent dans son action envers les autorités, au point qu'elle est devenue un cadre de référence pour ces autorités qui sont aujourd'hui obligées d'associer ses représentants dans les débats et décisions concernant la population de la région.

Il y a aussi des cas où la Société civile n'a pas tout gagné, par exemple pour le recrutement des jeunes dans la Garde civile au Sud-Kivu. Pour la Société civile, il n'était pas question que les éléments de la Garde civile viennent de Kinshasa parce que l'expérience des autres régions prouve que ces gens viennent pour piller. De plus, la CNS a supprimé la Garde civile. La Société civile a gagné en ce sens que les éléments n'ont pas été envoyés de Kinshasa. Mais les autorités ont fait comprendre qu'elles allaient alors procéder au recrutement et à la formation des jeunes de la région. Ces recrutements ont eu lieu à Bukavu. Certains jeunes ont suivi les conseils de la Société civile et de la population et ont refusé de se faire inscrire. D'autres ont déserté en pleine formation si bien que le nombre de recrues a fortement diminué. Le Gouverneur savait très bien que la Garde civile a été supprimée par la CNS. D'autre part, la Société civile était consciente que la décision de suppression de ce corps n'était pas encore effective car relevant d'un travail de restructuration de toute l'Armée qui devra se faire après la convocation des Etats généraux. Un Commandant se trouve à Bukavu depuis quatre ans. La Société civile ne pouvait donc pas demander qu'il soit rappelé à Kinshasa. Elle a compris que, stratégiquement, elle ne devait pas pousser trop loin au risque que, par orgueil, les

autorités provinciales appellent des troupes à Kinshasa au lieu de recruter localement.

*– Peut-on dire que, finalement, le Gouverneur n'est pas mécontent d'avoir des gens comme vous pour obtenir un certain nombre de résultats?*

Normalement, sachant que le travail de la Société civile est utile, le Gouverneur doit en être fier parce qu'il lui permet de faire quelque chose de positif pour la région, suivant les attentes de la population. Mais l'effet pervers, c'est que le Gouverneur a probablement compris qu'il pouvait en profiter pour s'attirer la sympathie de la population. Par calcul politique, il sait que tant que la Société civile s'investit dans la sécurité et l'intérêt de la population, il en tire des bénéfices indirects. Dans ses discours, il prétend que tous contribuent à la paix et à la sécurité, lui compris. Ce n'est pas faux ... mais rien ne l'empêchait de le faire avant! Et puis, il faut dire aussi qu'il a été amené à contrecœur. Son calcul est celui-ci: tant que ça marche et que Mobutu ne l'éjecte pas, le pouvoir de demain comptera sur lui, parce que la population l'aura vu faire quelque chose.

Finalement, la Société civile s'est demandé si elle n'était pas en train d'aider les autorités provinciales à se refaire une santé politique. Aussi a-t-elle renforcé sa lutte et montré que ce que la population gagnait, par la pression, n'était pas du tout un cadeau des autorités.

*– Pourquoi avoir dissuadé les jeunes de s'enrôler dans la Garde civile?*

La population s'est opposée à la Garde civile conformément aux décisions de la CNS. Il a fallu mobiliser tous les groupes

de pression et sensibiliser le parents et les jeunes pour qu'ils ne se fassent pas recruter. Etant donné que beaucoup de jeunes sans emploi étaient déjà inscrits, la Société civile a contacté le commandant de la Garde civile pour s'assurer qu'il n'enrôlait pas des bandits et des voleurs qui, une fois armés, créeraient l'insécurité. Il a montré tous les dossiers de recrutement, assurant que lui non plus ne voulait pas d'une Garde civile détournée de sa mission, formant des bandits. Il a ensuite déclaré que si, parmi les recrues, la population trouvait des anciens voleurs, il fallait le lui dire pour qu'ils soient immédiatement rayés. Ainsi la Société civile a pu consulter les dossiers qui sont pourtant des secrets militaires. La population a bien compris la mise en garde faite et beaucoup de parents ont dissuadé leurs enfants. La Société civile a fait de nombreuses pressions sur les autorités militaires et politiques pour que la sécurité soit maintenue.

#### **Sécurité des biens et des personnes ...**

Vis-à-vis des autorités toujours, la Société civile fait tout un travail qui vise à les impliquer dans le maintien de la sécurité des personnes et des biens. La pression est faite pour qu'elles désobéissent à certains ordres de Kinshasa susceptibles de bloquer la détermination de la population. Ainsi, pour la première fois au niveau de la Garde civile, on a donc recruté et formé des jeunes sur place, dans la province. Le Sud-Kivu est la seule province où un tel résultat a pu être obtenu.

Par rapport aux pillages et à la mise en circulation du billet de 5 millions de Zaïres, la pression a été faite dans ce sens: "Vous porterez la responsabilité de ce qui risque d'arriver, car la population ne va pas accepter de laisser piller la région. Les pillards ne sortiront pas de la ville, les gens

sont prêts à mourir. Et si on pille, vous non plus, commandant de l'armée, de la Garde civile, Gouverneur, vous ne sortirez pas de cette ville. Mais nous savons que les soldats n sont pas payés, qu'ils sont affamés. Nous sommes disposés à faire des collectes de nourriture et d'argent en leur faveur. Ainsi, ils n'auront plus de raison de piller. Vous devez accepter de procéder ainsi". Les autorités ont fini par accepter les propositions des forces populaires.

#### **... et collecte des impôts**

Au-delà du contrôle des actes des autorités et de la dénonciation de leurs abus, la Société civile se préoccupe du fonctionnement de la région en surveillant l'utilisation des recettes publiques de l'Etat. Au mois de février 1993, la Société civile avait organisé des collectes pour payer les soldats (620 milliards de Zaïres, soit 8 millions de FB), grâce aux contributions des commerçants, Eglises, ONG, refusant ainsi le billet de 5 millions de Zaïres et luttant contre sa circulation. Après le paiement des militaires, la Société civile a fait comprendre au Gouverneur que militaires, fonctionnaires et enseignants devaient être payés par l'Etat à l'aide des taxes que la population paie. La Société civile a présenté un dossier bien étudié au Gouverneur et des propositions pour que les recettes publiques servent désormais au paiement des salaires des militaires et fonctionnaires. Ce dossier a été discuté toute une journée avec le Gouverneur, en présence du Comité régional de Sécurité (Armée, Garde civile, SNIP, ANI, procureur), du Directeur de la Banque du Zaïre, des représentants des différents services de recettes de l'Etat (contributions, OFIDA) et les partis politiques. Les discussions ont porté sur les textes juridiques existant et sur la faisabilité de

l'opération. Finalement, la proposition a été adoptée par tous.

### **De Kinshasa au Sud-Kivu**

Dans ce projet, l'opération n'était pas seulement montée pour permettre de payer les fonctionnaires, mais aussi en vue de mettre en place tous les mécanismes nécessaires à la réhabilitation du système bancaire. Au lieu que les recettes de l'Etat soient envoyées à Kinshasa, comme cela se faisait toujours, elles ont été mobilisées sur place au Sud-Kivu pour payer directement les salaires des agents de l'Etat. Ainsi, les retards de salaires pouvaient être progressivement comblés, la région fonctionnait et la population retrouvait un peu de confiance par rapport à la destination des taxes qu'elle payait. Un arrêté réglementant l'opération a été rédigé par la Société civile et proposé pour signature au Gouverneur. La Société civile se réservait le droit d'inciter les contribuables à ne plus payer les taxes si l'autorité bloquait l'opération.

*– Est-ce qu'il n'y a pas là un certain égoïsme? Vous pouvez vous le permettre parce que vous vous trouvez à la frontière. Mais les gens du Maniema, par exemple, n'auront pas cette possibilité de disposer des taxes des douanes. Si vous prenez l'argent de l'OFIDA pour Bukavu, il n'en reste probablement pas pour le Maniema si cette province voulait réaliser la même opération.*

Le Maniema dispose aussi des services de contributions et de l'OFIDA. Ce sont ces trois services qui font le plus de recettes. Des régions comme le Maniema ont en outre leurs propres taxes, celles des entités décentralisées, par exemple les taxes administratives. Mais le système actuel est

tel qu'elles ne servent pas au Maniema. La totalité part à Kinshasa, rien ne reste en région, rien n'y revient et rien n'est distribué ailleurs. Quand le Zaïre fonctionnait encore normalement, il n'y a jamais eu de transfert de fonds d'une province vers Kinshasa. De Kinshasa arrivait seulement ce qu'on appelle les ordres de paiement, par exemple pour les salaires. Les ordres arrivaient avec les listings et on payait avec l'argent disponible à la Banque du Zaïre, c'est-à-dire les recettes générées dans la région.

*– Mais les taxes douanières sont nationales. Donc, si le Sud-Kivu se les attribue, il n'y en a plus pour les autres régions ...*

C'est vrai. Mais, même en ne retenant pas ces taxes, les autres régions ne reçoivent toujours rien. C'est une situation tout à fait ponctuelle. Il fallait réagir par rapport au fait que les salaires n'étaient plus payés et que les services de l'Etat ne fonctionnaient plus. Dès lors, si l'on veut faire fonctionner la machine normalement, il faut que le blocage politique cesse. Ce qui a été fait au Sud-Kivu n'est qu'une sorte d'interpellation des autorités pour qu'elles mettent en place des mécanismes normaux de fonctionnement de l'Etat. Les autres régions devraient suivre cette expérience!

Dans l'arrêté instituant l'opération de "Mobilisation des recettes publiques", une commission composée de 19 personnes (13 de la Société civile, 2 des partis politiques, le directeur de la Banque du Zaïre, le directeur de l'OFIDA, le directeur des Contributions et la direction de région) a été instituée pour suivre l'exécution de l'opération et assurer le contrôle des recettes. Les 13 représentants de la Société civile sont surtout issus des syndicats de fonctionnaires (enseignants, fonction

publique). Cette commission se réunit tous les jeudis afin d'étudier les recettes et quels services il faut payer avec ces rentrées.

Le même arrêté prévoit aussi que le contribuable paie désormais ses taxes en espèces directement à la Banque du Zaïre ou au service concerné qui les verse au Trésor Public à la Banque du Zaïre à Bukavu. Cette dernière restitue 10% au service concerné au titre de frais de fonctionnement. Le reste est comptabilisé au Trésor Public et la commission décide des décaissements pour paiement des salaires par code comptable. Ce système fonctionne depuis le mois d'avril 1993. Jusque fin août, l'opération a permis de payer 11 codes comptables de la fonction publique, de l'enseignement et de l'armée. Certains fonctionnaires avaient jusqu'à 22 mois de salaires impayés. Les salaires sont payés suivant le montant disponible et le degré de priorité de manière à ramener tout le monde au même niveau de retard. Si bien qu'un même code peut être payé plus d'une fois avant les autres s'il a plus de mois impayés. Certains n'ont pas été payés durant plusieurs mois, par exemple l'enseignement primaire et secondaire à Bukavu, car ce secteur avait moins de retard que les autres.

### **Opérations louches**

Sur base des remarques formulées par les fonctionnaires, une petite analyse des résultats a permis de constater que l'opération ne parvenait pas à mobiliser la totalité des recettes réellement perçues. Une partie continuait à disparaître dans les poches des responsables, soit en liquide, soit en opérations louches avec certains commerçants, qui ne paient qu'une partie de leurs taxes et s'arrangent avec les responsables. On estime que seuls 40 à 60% des sommes perçues sont réellement

mobilisées. C'est déjà énorme, parce que l'opération a été lancée alors que les caisses de l'Etat n'avaient aucun zaïre déclaré.

– *Pourquoi l'opération ne parvient-elle pas à mobiliser la totalité de ce qui devrait être perçu?*

Parce que la Société civile n'a pas de structure de contrôle autonome: elle se contente des chiffres que la banque et les Services Publics fournissent. Deux modes de contrôle avaient été imaginés par la Société civile. D'abord, elle avait demandé à la population et à tous les contribuables de déclarer chaque fois discrètement combien ils paient et, si possible, de donner copie des pièces justificatives. Des boîtes aux lettres et adresses où ils pouvaient se présenter ont été données, mais rares sont les contribuables qui l'ont fait. La raison est évidente: des gens comme les commerçants ont l'habitude de la fraude en complicité avec les agents de l'Etat. Ils ne viendront pas à la Société civile dire ce qu'ils ont payé puisque, si on vérifie les comptes, on se rendra compte qu'ils devaient payer plus.

L'autre mode de contrôle imaginé consistait à mettre en place une autre commission qui travaillerait un peu dans la clandestinité et qui noterait tous les mouvements de recettes au sein du service pour en faire rapport à la Société civile. Les membres de cette commission parallèle devaient s'infiltrer dans la comptabilité des services pour donner des chiffres exacts à comparer avec les chiffres officiels. Une telle structure parallèle demande beaucoup d'organisation, mais surtout des moyens. Si ce sont des fonctionnaires, ils prennent de gros risques et il faut pouvoir garantir leur sécurité. Si ce sont des agents bénévoles, il faut les motiver en leur donnant un peu d'argent pour qu'ils ne se laissent pas corrompre. A deux reprises, la Société civile

a tenté de faire fonctionner cette structure par le canal du syndicat des fonctionnaires. Lui non plus n'est jamais parvenu à recueillir des chiffres exacts. On se contente de ces 40 à 60% et c'est déjà assez positif, car ça fait bouger tout le monde et on obtient des résultats. Evidemment, chaque fois qu'un cas de fraude est signalé, la Société civile le dénonce et menace de quitter la commission en incitant la population à ne plus payer de taxes. Il n'est évidemment pas facile d'éradiquer une mentalité et des habitudes de détournements institutionnalisés.

### **Préparer les mentalités**

– *Outre la population et les autorités quel est le troisième axe de travail?*

Il s'agit, pour la Société civile, de préparer les mentalités à une certaine autogestion de la région, à une prise en charge de son démarrage économique et politique sur base de ses réalités et de ses possibilités. Il faut préparer les gens à la troisième République et à une certaine responsabilisation en gestion fédérale prévue par la CNS. La gestion des taxes, par exemple, a permis aux gens de comprendre qu'il faudra désormais prendre des décisions au niveau de la province pour faire fonctionner les structures et qu'il ne faut pas nécessairement attendre Kinshasa.

### **Responsabilisation et gestion fédérale**

C'est dans ce sens que la Société civile a décidé d'installer le Conseil provincial, organe de transition institué par la CNS au niveau de la province. C'est un peu l'équivalent du Haut Conseil de la République au niveau provincial. Cette action a été motivée par le fait qu'il fallait une structure politique qui se place au-dessus du Gouverneur et qui puisse, en tant

qu'organe officiel installé et reconnu, assumer les responsabilités politiques reconnues à un parlement provincial, conformément à l'Acte de la Transition adopté par la CNS.

Depuis mai 1993, la Société civile a convoqué des réunions pour les 22 personnes élues au moment de la CNS, afin de voir comment les compléter comme prévu par 22 autres non-conférenciers, issus des partis politiques de la région. Le travail n'a pas assez progressé à cause des caprices et des ambitions des partis politiques, chaque responsable de parti voulant être absolument parmi les 22, ce qui a suscité coups bas et intrigues. Finalement, les partis politiques ont été écartés et, depuis août, la Société civile a fait directement appel à la population. Les 22 conseillers issus de la CNS ont mis en place un Bureau provisoire auquel mandat a été donné de contacter les "Noyaux démocratiques" dans les zones. Ceux-ci devaient réunir les forces actives dans la zone afin de présenter des candidats à envoyer au Conseil provincial. Normalement, au mois de novembre 1993, la cooptation devait avoir lieu. Malheureusement encore, le rythme est ralenti à cause des négociations politiques qui se déroulent à Kinshasa et dont il faut tenir compte. Ceci n'est évidemment qu'une phase transitoire. Normalement, on procédera ensuite à des élections pour choisir les conseillers communaux et provinciaux de la troisième République.

– *Est-ce qu'un tel "purisme" politique ne risque pas de se retourner contre la Société civile? Ne risque-t-elle pas de se retrouver marginalisée?*

Il a été tenu compte des partis politiques. Depuis le mois de mai, il y a eu beaucoup de réunions avec eux. Ceux-ci ont

même proposé une liste de 22 personnes. Cette liste a été fortement contestée par les zones et même par les politiciens eux-mêmes, les uns estimant que les autres avaient triché. Dans une période aussi confuse, il y avait deux solutions: soit le Haut Conseil mettait en place la procédure sous forme de loi que personne n'aurait refusée (sauf peut-être les gens du M.P.R.) et à laquelle le Gouverneur ne se serait pas opposé; soit, en l'absence d'une loi, on mettait en place une structure à laquelle la population croit et adhère. Cette adhésion de la population aurait contraint le Gouverneur à accepter cette structure. Il fallait de toute façon éviter de mettre en place une institution que l'autorité régionale allait rapidement boycotter.

– *Et dans ce cas-ci, comment mesure-t-on l'adhésion de la population?*

Elle se mesure par le fait que ce sont les NRD, dans les zones, qui choisissent leurs deux délégués, des gens qu'ils connaissent et qui vivent avec eux. La population, à travers les assemblées des NRD, définit des critères de choix des deux personnes à envoyer au Conseil. Dans la plupart des zones, ce système a fonctionné sans problème. Certaines zones ont bien présenté deux noms. D'autres en ont présenté davantage. C'est alors le Bureau provisoire du Conseil qui doit opérer le choix en fonction d'autres critères bien définis. La cooptation n'est pas terminée, mais on peut déjà dire qu'il y aura quelques représentants des partis. Les gens ont choisi des personnes en qui ils avaient confiance. Mais certains beaux Messieurs, qui vivent en ville depuis des années et n'ont plus jamais remis les pieds dans leurs zones, cherchent aujourd'hui à s'y faire élire parce qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre parti. Mais les gens s'y sont refusés. Beaucoup de partis politiques ne le sont

d'ailleurs que de nom. Ils sont composés par Monsieur, Madame, les enfants et quelques frères de famille ou de colline. De tels partis ne peuvent pas représenter une entité administrative.

### **L'enseignement, problème vital**

La Société civile travaille aussi sur le problème de l'Enseignement à travers cette approche d'autogestion. Les populations ont été depuis longtemps habituées aux grèves, car les enseignants n'étaient pas payés. Ces grèves ne donnaient pas de réponse. Il y a eu deux années blanches consécutives, en 1991 et 1992. En 1993, la Société civile a mené une campagne d'animation qui visait à montrer aux partenaires impliqués dans le dossier de l'enseignement qu'ils sacrifiaient les enfants, l'avenir de tout le pays, de toute la région et que Mobutu s'en fichait et l'opposition aussi à la limite. Une fois, en 1992-93, les enseignants se sont mis en grève générale à l'appel de l'opposition. La Société civile les a mis en garde, car non seulement Mobutu est irresponsable et n'a rien payé malgré les nombreuses grèves déjà réalisées, mais, en plus, l'opposition trompait le peuple en cette matière. Leurs enfants sont en Europe comme ceux des Mobutistes: les uns et les autres s'en "foutent" parce que leurs enfants sont dans les meilleures écoles d'Europe et ils ne sont pas concernés par l'enseignement au Zaïre. Même si la population suit l'opposition pour que Mobutu parte, il y a des choses qu'elle ne doit pas du tout accepter. L'enseignement est un problème vital. On ne peut sacrifier les enfants et hypothéquer l'avenir de toute une nation. Beaucoup d'opposants aujourd'hui ont contribué à la destruction de l'enseignement.

### **Une bouteille de bière par mois et par enfant**



Alors la Société civile a demandé aux parents de contribuer par des collectes mensuelles au paiement des enseignants, en attendant que les salaires arrivent. Les enseignants ont été d'accord avec ce système et l'année scolaire a pu se poursuivre normalement. A Bukavu, par exemple, on avait fixé une somme de 2 millions de Zaïres par mois et par enfant, c'est-à-dire, à ce moment-là, l'équivalent d'une bouteille de bière. A la fin de l'année évidemment, ces 2 millions de Zaïres ne valaient plus qu'un demi-verre de bière!

Beaucoup n'ont pas payé jusqu'à la fin de l'année, mais les bulletins étaient quand même délivrés. Cependant, on essayait de faire en sorte que tout le monde paie. Tous les parents sont prêts à se couper en quatre pour que les enfants aillent à l'école. La Société civile a voulu faire comprendre aux parents que l'éducation des enfants est aussi à leur charge, que c'est un devoir de s'engager. Dans les zones où les gens n'ont pas d'argent, on pouvait payer en nature, par exemple une assiette de riz chaque mois. Ce riz était collecté au niveau de l'école puis vendu par les enseignants. Pour l'année 1993-94, la population n'a plus rien voulu attendre de Kinshasa. La réflexion a porté sur la nécessité d'ouvrir les écoles en renforçant ce qui avait été fait l'année précédente, sans se préoccuper des éventuels salaires de Kinshasa, tout en sachant que certains parents ne paieront pas et en tenant compte également du fait que, même si les écoles fonctionnent, cela ne veut pas dire que l'enseignement dispensé est un enseignement de qualité. Or, les parents veulent les deux: des écoles qui fonctionnent et dispensent un enseignement de qualité. Il faut donc que ceux-ci fassent plus d'efforts et que les recettes de l'Etat complètent les sommes

nécessaires. Cette discussion a débuté en juillet et fin septembre, c'était la rentrée. On a alors fixé des frais. Pour les grandes écoles en ville, les frais vont de 400 FB par mois et par enfant pour ceux qui ont des revenus suffisants, à 13 FB par trimestre et par enfant pour les autres. C'est raisonnable, car dans les écoles privées, par exemple, on paie au minimum 500 FB par mois. Dans les villages, on paie de 5 à 50 FB par mois et par enfant, avec la possibilité de payer en nature. Il y a en plus les recettes de l'Etat qui couvrent les frais d'administration.

### **Congo 1995: Etat fédéral**

Toujours dans cette même optique d'autogestion, il y a tout un travail d'éducation des autorités, de la population et des leaders politiques concernant le fédéralisme. La CNS a prévu que le Zaïre - ou plutôt le Congo - sera un Etat fédéral. On sait ce qui s'est passé en 1960 au Shaba, on connaît le discours actuel de certains leaders politiques. Le fédéralisme risque d'être utilisé pour créer la confusion, des chasses à l'homme, des luttes ethniques. Certains utilisent le fédéralisme pour pouvoir se retrancher comme de petits rois dans leur province ou leur tribu au cas où ils seraient évincés de Kinshasa. Dans son travail, la Société civile insiste, à travers réunions, émissions radio, sessions et publications, sur le fait que le fédéralisme ne signifie pas qu'il faille chasser les personnes non originaires de la province. Ces dernières participent aussi au développement de la province et elles doivent pouvoir occuper des postes de responsabilité comme tout le monde. Pour la Société civile du Sud-Kivu, le fédéralisme est d'abord un problème de gestion de l'Etat plutôt qu'un slogan politique. C'est avant tout faire en sorte que les populations participent aux décisions qui les concernent

et utilisent les moyens disponibles pour leur développement.

– *La Société civile se préoccupe-t-elle des problèmes économiques?*

Dans ce domaine, l'ANEZA régionale, qui fait partie de la Société civile, fait pression sur le Gouverneur concernant la réglementation des mécanismes des banques sur l'import-export. C'est ainsi que, dans cette optique, la Société civile lutte pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens et contre les pillages. Il y a ensuite le problème de la dévaluation. Certains magasins pourraient devoir fermer même s'ils n'ont pas été pillés, parce qu'ils ne peuvent plus accéder à l'argent en banque. Les entreprises qui font des importations et des exportations voient leurs devises bloquées par la Banque du Zaïre.

La décision signée par le Gouverneur, sur proposition de l'ANEZA, prévoit que les opérateurs économiques exportent en conservant leurs devises. Ils déclarent à la Banque du Zaïre les quantités exportées et la valeur des marchandises. La Banque ne comptabilise que les papiers. Ainsi, les exportateurs conservent leurs devises et peuvent importer des marchandises, alors qu'auparavant ces devises restaient bloquées à la Banque. Cette même loi évoque aussi le problème des services à la douane. On y avait recensé 16 services de l'Etat qui sont là pour taxer et ponctionner les opérateurs économiques, ce qui entraîne les hausses de prix. Il y a tout un mécanisme de tracasseries et d'abus qui découragent les importateurs et les touristes dès qu'ils arrivent à la douane. La décision prise supprime certains de ces services pour les réduire à 6 ou 7 seulement.

– *Quelles sont les forces vraiment agissantes au sein de la Société civile?*

Les forces qui travaillent en pratique dans la Société civile sont essentiellement les ONG. Ce sont elles qui ont initié sa création et qui la pilotent depuis 1991. C'est à ce titre que le Comité Anti-Bwaki, par exemple, y joue un rôle important avec trois membres dans le Bureau de Coordination de la Société civile, dont le président. C'est ce même Comité qui recherche les moyens de fonctionnement, qui fournit un appui à la gestion, un appui logistique (production de documents, secrétariat, salles de réunion, moyens de communication et de déplacement, distribution des documents), qui anime et organise les structures de la Société civile. Mais il y a aussi l'Eglise catholique, soit directement par sa présence au Bureau de Coordination et dans les structures de la Société civile, soit indirectement par l'animation des groupes de pression agissant à l'intérieur de la Société civile. Les autres forces sont l'ANEZA qui renforce l'action au niveau de la sécurité des personnes et des biens, les petits vendeurs du marché, les chauffeurs de taxis, les étudiants et divers groupes de jeunes.

– *Tout cela n'a pas dû se faire sans difficultés ...*

Les difficultés ont été nombreuses. Parmi celles-ci, il faut citer essentiellement les difficultés des autorités. A première vue, elles semblaient favorables à l'action, mais ce n'était pas de gaieté de coeur. Il y a parfois eu des intimidations, des menaces ... Les Mobutistes en veulent particulièrement à la Société civile. Ils veulent la décapiter pour faire échouer sa dynamique et anéantir ainsi la détermination populaire.

Une autre difficulté réside dans le fait qu'il a fallu parfois faire face à une franche opposition au sein de la population, car les gens voulaient aller plus loin encore sur le chemin de la libération, parfois en utilisant la violence. A Uvira, par exemple, on a vu des gens chasser les douaniers et les gens de la sécurité. Ils se sont installés dans les bureaux et ont distribué les papiers permettant de se rendre au Burundi. Ils ont remplacé les fonctionnaires pendant deux jours et cela a créé une panique générale ... Ces mouvements non organisés peuvent conduire à des excès. Il y a eu parfois affichage d'informations non vérifiées ou même fausses. Certains ont lancé des pierres. On doit parfois faire face à l'intolérance, etc. Ces attitudes peuvent s'expliquer par le fait que le peuple combat un système atroce qui n'a pas de pitié. Mais il ne faudrait pas que l'intolérance devienne une habitude au point qu'elle donne lieu à une anarchie dans la troisième République ou qu'elle amène à des désordres dont profiterait la dictature pour se justifier.

Un autre problème à souligner est l'existence de tensions internes dans l'opposition et même entre les partis politiques et la Société civile. Les politiciens se sont rendus compte que celle-ci travaille et que la population a plus confiance en elle qu'en leurs partis et leurs discours. En conséquence, ils considèrent les membres et animateurs de la Société civile comme des concurrents politiques. Ils inventent parfois des mensonges pour dresser la population contre les leaders de la Société civile, mais sans succès. Même à l'intérieur de la Société civile, certaines personnes habituées aux allocations (le fameux per diem) de la CNS ont cru qu'elles pouvaient se partager les fonds reçus de l'extérieur. Il n'a pas été facile de faire comprendre à certains que ces fonds ne

pouvaient pas être donnés aux individus et qu'ils étaient accordés pour des buts et un travail précis.

– *Y a-t-il une volonté manifeste de Kinshasa de décapiter la Société civile?*

Kinshasa s'intéresse à la Société civile à la fois dans un sens négatif et dans un sens positif. L'opposition, par exemple, a demandé à plusieurs reprises à la Société civile des informations et rapports sur ce qu'elle fait, l'encourageant par des ministres et autres leaders politiques qui sont venus pour se rendre compte sur place. Des gens d'autres régions ont fait appel à la Société civile du Sud-Kivu.

#### **Une dent contre le Sud-Kivu**

Avec le travail du Sud-Kivu à la CNS, l'échec de tous les plans de déstabilisation politique et les échos de la presse nationale et internationale, Kinshasa a gardé une dent contre le Sud-Kivu, d'autant plus qu'en 1991, à Bukavu, on avait chassé le M.P.R. De plus, au mois de juin 1993, quand Mobutu est passé au Nord-Kivu, la Société civile a fait beaucoup de tracts et d'actions pour préparer la population afin d'empêcher Mobutu de venir au Sud-Kivu ou tout au moins de ne pas l'y accueillir. Il n'est finalement pas venu.

Tout cela a amené les autorités de Kinshasa à passer à l'action contre les forces populaires. Des ordres pour casser la Société civile et les personnes engagées dans la lutte viennent de Kinshasa ainsi que les agents pour les exécuter. Des mutations sont opérées à dessein pour remplacer des responsables (armée, sécurité) qui sympathisent avec la population par des bourreaux dont la mission est de démanteler la pression populaire au Sud-Kivu.

L'arrestation de Cimanuka (Président provincial du P.D.S.C.) et les multiples convocations des membres de la Société civile par les services de sécurité, le refus de leur donner des papiers pour sortir ou leur interdire l'accès à la radio locale, etc ... sont à placer dans ce contexte.

– *Comment envisager l'avenir?*

Aujourd'hui, au Sud-Kivu, l'accent est mis sur la vulgarisation de la démocratie à la base. Il faut que la population comprenne ce qu'est la démocratie et se comporte en conséquence. Elle doit contribuer à son avènement et devenir une force de pression permanente qui contrôle l'exercice du pouvoir politique.

Un autre axe essentiel concerne les élections. La Société civile s'investit déjà dans leur préparation. Sachant que Mobutu ne peut manquer de les manipuler et que, dans l'opposition, il y a aussi des politiciens qui comptent sur la démagogie et la corruption, la Société civile a mis en place une Commission "Elections" qui travaille déjà à la "dynamique électorale". Le risque est d'arriver à une situation où on fait aveuglément confiance aux observateurs extérieurs, dans un aussi grand pays, sans route ni moyen de communication, avec une population en majorité analphabète. La Société civile focalise maintenant l'action de NRD sur la formation aux élections, sur l'identification des observateurs paysans et leur formation. C'est une activité à intensifier dans le plan d'action 1994.

**Les solutions viennent de la base**

La Société civile du Sud-Kivu est convaincue que rien ne sortira des négociations politiques en cours au Palais du Peuple et que la solution viendra de la population à la base. Il faut donc qu'elle s'inscrive dans le débat politique, qu'elle se forme et qu'elle s'organise pour pouvoir opérer des changements, bien "tamiser" la classe politique et maintenir le niveau de pression et de contrôle du pouvoir. Il faut croire en sa réussite et continuer la lutte en mobilisant les masses populaires et en les organisant pour qu'elles vivent la

démocratie à la base. Il est aussi possible que la surenchère à Kinshasa conduise à une situation de conflits ouverts. Le cas du Shaba n'est pas un fait du hasard.

On observe aussi que Mobutu tient à prolonger la transition, à rester au pouvoir le plus longtemps possible, à reconstruire les bases perdues en vue des élections. Mais l'opposition tient aussi actuellement à prolonger la transition. Quand elle aura le pouvoir, elle demandera une prolongation de 15, 20 mois, le temps d'avoir des moyens, elle aussi, et de se donner toutes les chances pour aller aux élections. Au Sud-Kivu, tout cela amène les forces populaires à oublier Kinshasa et toute sa confusion et à se consolider pour bousculer la dictature à partir de la base. C'est la garantie efficace pour construire un avenir tel que prévu par la CNS.

– *Quel rôle joue et pourrait jouer l'Eglise catholique?*

L'Eglise, en règle générale, n'a pas encore pris conscience de son importance dans ce cheminement, malgré les déclarations des Evêques. Il est à craindre que ces déclarations n'apparaissent finalement que comme des alibis. Les Evêques sont peu nombreux à vulgariser ce qu'ils disent dans leurs déclarations. Certains empêcheraient même la traduction de ces textes dans les langues locales en vue de pouvoir les lire et les commenter dans les paroisses. D'autre part, on ne peut pas comprendre qu'en deux ans et demi de transition, on en est aujourd'hui à douze lettres signées. C'est trop. Après trois ou quatre lettres, il faut s'arrêter pour voir si ce qu'on a écrit a été écouté. A ce moment-là, on arrête de signer des lettres et on prêche l'action aux chrétiens.

Au Sud-Kivu, les chrétiens ont écrit des lettres à l'Evêque pour lui demander de se réveiller. Quand on a massacré des chrétiens, on n'a même pas décidé de célébrer une messe officielle. Les chrétiens cherchent des explications à cette relative passivité de l'Eglise. On dit entre autres que certains Evêques ont profité des avantages du régime mobutiste et qu'ils ne veulent pas s'engager aujourd'hui contre ce régime. On dit aussi que d'autres ont peur et n'osent pas prendre d'initiatives.

L'Eglise a cependant un rôle important à jouer. Au niveau de la base, ce rôle est effectivement joué à petits pas. L'action des abbés de Kinshasa, par exemple, est très importante. L'action des communautés de base à Bukavu et dans le reste du Sud-Kivu, peut-être aussi dans d'autres provinces, est très profonde. Cette action pourrait être multipliée par 10, par 20, si l'Eglise officielle, la hiérarchie s'engageait plus. L'avenir dépend en partie de l'implication de la hiérarchie de l'Eglise, parce qu'elle a plus d'impact que la Société civile ou les partis politiques. L'Eglise est aujourd'hui peut-être la seule force crédible et, si elle le désire, elle peut drainer toute la population. Mais l'Eglise ne s'en rend pas compte ou refuse de prendre des responsabilités dans ce sens. Les lettres des Evêques doivent maintenant laisser place à des actions concrètes de mobilisation des chrétiens contre la dictature.

– *Les femmes ont-elles une place importante?*

En ce qui concerne les femmes, Mobutu cherche à les attirer à cause de leur nombre, mais aussi à cause de leur "ignorance" ou leur "naïveté". Le M.P.R. est en train de mettre en place d'importants réseaux à partir des femmes afin de distribuer des pagnes et de l'argent. D'autre

part, les femmes ne participent pas en nombre suffisant aux actions et à tout le travail qui se fait au niveau de la Société civile, peut-être parce que les hommes les marginalisent. Les femmes sont peu présentes dans les structures (Bureau et Commissions). On ne les voit guère dans le travail des NRD, mais elles sont nombreuses à participer aux sessions de formation.

A Bukavu, le M.P.R. réunit déjà des femmes, alors qu'il n'ose pas rassembler des hommes. Elles achètent la carte de membre à 1 million de Zaïres. Mais, ensuite, on leur donne un pagne qui coûte 400 à 500 millions de Zaïres. Ces femmes se réunissent dans un hôtel de la place. Elles sont chargées de recruter d'autres, utilisant les liens familiaux.

Il faut espérer que le travail politique des groupements féminins que la Société civile va mettre en oeuvre prochainement porte ses fruits afin que les femmes participent plus activement à tout le processus de démocratisation, qu'elles soient mieux représentées dans les structures et qu'elles comprennent les véritables enjeux des futures élections.

– *Que pourrait faire la Belgique par rapport au Sud-Kivu?*

La population du Sud-Kivu et de tout le Zaïre attend que la Belgique concrétise ses bonnes déclarations faites depuis 1991. Tout ce que dit la Belgique par rapport au Zaïre, depuis les massacres de Lubumbashi, a donné confiance à la population. Les Zaïrois disent que la Belgique est totalement acquise au changement, alors que des pays comme la France seraient "mouvanciers". Malheureusement, il n'y a pas grand chose qui a été fait pour exercer le maximum de pressions sur Mobutu, que

ce soit concernant sa fortune, l'octroi des visas, le soutien au gouvernement Tshisekedi. De plus, la Belgique devrait mettre en avant son expertise par rapport au Zaïre pour prendre l'initiative et pour faire campagne vis-à-vis de la France, des Etats-Unis et pourquoi pas l'Union européenne et des Nations-Unies. La Belgique n'a pas exploité sa place historique vis-à-vis du Zaïre.

### **Reconsidérer les blocages**

Par ailleurs, la Belgique devrait revoir le blocage imposé à la population depuis 1990 au niveau de la coopération et de l'aide au développement. Si on veut vraiment soutenir la lutte de la population zaïroise, il faudrait ouvrir et renforcer le cofinancement et même voir comment faire passer dans le cofinancement une partie des fonds alloués auparavant au financement bilatéral. On pourrait à la rigueur établir des critères pour les projets et donner la priorité à ceux qui contribuent au renforcement de la lutte pour la démocratisation. Aujourd'hui, il n'y a plus d'argument pour justifier la poursuite du blocage. De même, par rapport à la coopération Belgique-Zaïre, il y a aujourd'hui un certain nombre de secteurs qui relèvent de ce qu'on pourrait appeler l'intervention d'urgence: les secteurs des routes, de la santé, de l'enseignement sont dans un tel état qu'il faut s'y mettre d'urgence. Même s'il faut le faire par l'aide directe, quitte à ne pas traiter avec le gouvernement, mais via des partenaires privés ou des organisations locales.

Sur le plan politique, la Belgique devra accompagner le processus de démocratisation au Zaïre, en appuyant l'opposition, en vue de sortir du blocage actuel. On déclare soutenir le gouvernement Tshisekedi - c'est une très bonne chose - mais les mois et les années passent et

finalement, on ne prend plus aucune initiative. Si on veut aller vers un déblocage, il faut peut-être réfléchir à la dynamique des élections, en discuter avec l'opposition zaïroise et voir dans quelle mesure la mettre en route ... Il y a bien sûr des préalables. Il faut notamment que l'opposition se mette activement à mobiliser la population et que la Belgique et les autres partenaires soutiennent les efforts de la base, afin que la population soit capable de contrôler les élections.

### **Pression et ouverture**

Il faut donc concrétiser la pression sur Mobutu, travailler avec l'opposition à une ouverture politique et au déblocage de la confusion actuelle et, troisièmement, débloquer le financement en direction du Zaïre, en renforçant le cofinancement et en

examinant comment utiliser les financements bilatéraux, par des voies alternatives, en vue de certaines activités prioritaires pour la population. C'est un peu ce qu'on a fait pour le Chili et pour l'Afrique du Sud, semble-t-il. Le Zaïre devrait pouvoir en profiter aussi.



## Liste des sigles :

ADI-KIVU: Action pour le Développement Intégré au Kivu  
ANEZA: Association Nationale des Entrepreneurs du Zaïre  
ANI: Agence Nationale d'Immigration  
B.D.D.: Bureau Diocésain de Développement de l'Eglise catholique  
CNONGD: Conseil National des Organisations Non-Gouvernementales de Développement  
CNS: Conférence Nationale Souveraine  
COOCEC: Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit  
CRONGD/Sud-Kivu: Conseil Régional des Organisations Non-Gouvernementales de  
Développement du Sud-Kivu  
D.S.P.: Division Spéciale Présidentielle  
G.T.E.R.: Groupe Technique d'Encadrement Régional (Eglises protestantes)  
I.S.D.R.: Institut Supérieur de Développement Rural  
I.S.P.: Institut Supérieur Pédagogique  
I.S.T.M.: Institut Supérieur de Techniques Médicales.  
M.P.R.: Mouvement Populaire de la Révolution, le parti unique fondé par Mobutu  
NRD: Noyau de Rayonnement Démocratique  
OFIDA: Office des Douanes et Accises  
O.Z.R.T.: Office Zaïrois de Radio-Télévision  
P.D.S.C.: Parti Démocratique Social-Chrétien  
P.N.U.D.: Programme des Nations-Unies pour le Développement  
REGIDESO: Régie des Eaux  
S.D.I.D.: Société de Développement Internationale Desjardins  
SIKASH: Syndicat d'Initiative de Kasha  
S.N.E.L.: Société Nationale d'Electricité  
S.N.I.P.: Service National d'Intelligence et de Protection  
UNTZa: Union Nationale des Travailleurs du Zaïre